

AFRIQUE DU SUD :

GENERAL MOTORS EN GRÈVE CONTRE L'APARTHEID

Mercredi 29 octobre, les 3000 ouvriers des usines General Motors (GM) de Port Elisabeth n'ont pas repris le travail. Ils ont déposé les outils, arrêté les chaînes, mais ne sont pas rentrés à la maison. Ils occupent leurs usines. General Motors, la plus grande entreprise du monde, cooptait en 1971 à son conseil de direction le pasteur baptiste noir américain Léon Sullivan, figure de premier plan du combat pour les droits civils. En 1977, la GM édicte le Code Sullivan, du nom de son inspirateur. Cet ensemble de principes devait bannir la discrimination raciste de l'entreprise et promettait les droits syndicaux aux ouvriers noirs. *"Au cœur du Code reposait l'idée d'une force en faveur du travailleur noir qui était à créer. Je crois en effet qu'en éduquant l'homme noir, en lui donnant accès au pouvoir syndical, on jette les bases d'une puissante force de changement"*, affirmait le prélat réformiste.

A ce jour, deux tiers environ des trois cents compagnies américaines implantées en Afrique du Sud ont adhéré au Code Sullivan, utilisant souvent cette adhésion comme alibi à leur présence dans ce pays et à leur opposition aux sanctions. Le mois dernier pourtant le PDG de la GM tenait de fervents et sévères propos contre l'apartheid et changeait son fusil d'épaule : GM retire ses investissements d'Afrique du Sud. Bien sûr, c'est là une conséquence du mouvement de solidarité anti-apartheid. Et que décide-t-elle au sujet de ses filiales en Afrique du Sud ? Elle y perd de l'argent et les vend. Robert Price, ancien directeur de ces filiales, puis gros bonnet au siège de la firme, tout récemment délégué en Afrique du Sud pour mettre en place la nouvelle direction, parle sans fard : *"Le transfert de propriété de GM à la nouvelle compagnie signifie également que cette dernière ne sera plus obligée de respecter le Code Sullivan, elle disposera d'une marge de manœuvre accrue pour traiter avec le gouvernement et notamment avec la police et l'armée."* Remises en cause des conquêtes sociales et des acquis syndicaux sont à la clé. Mais l'homme noir, pour paraphraser l'expression du pasteur de Philadelphie, a appris quel pouvait être son pouvoir au cœur de l'entreprise et combien puissante peut être sa force de changement.

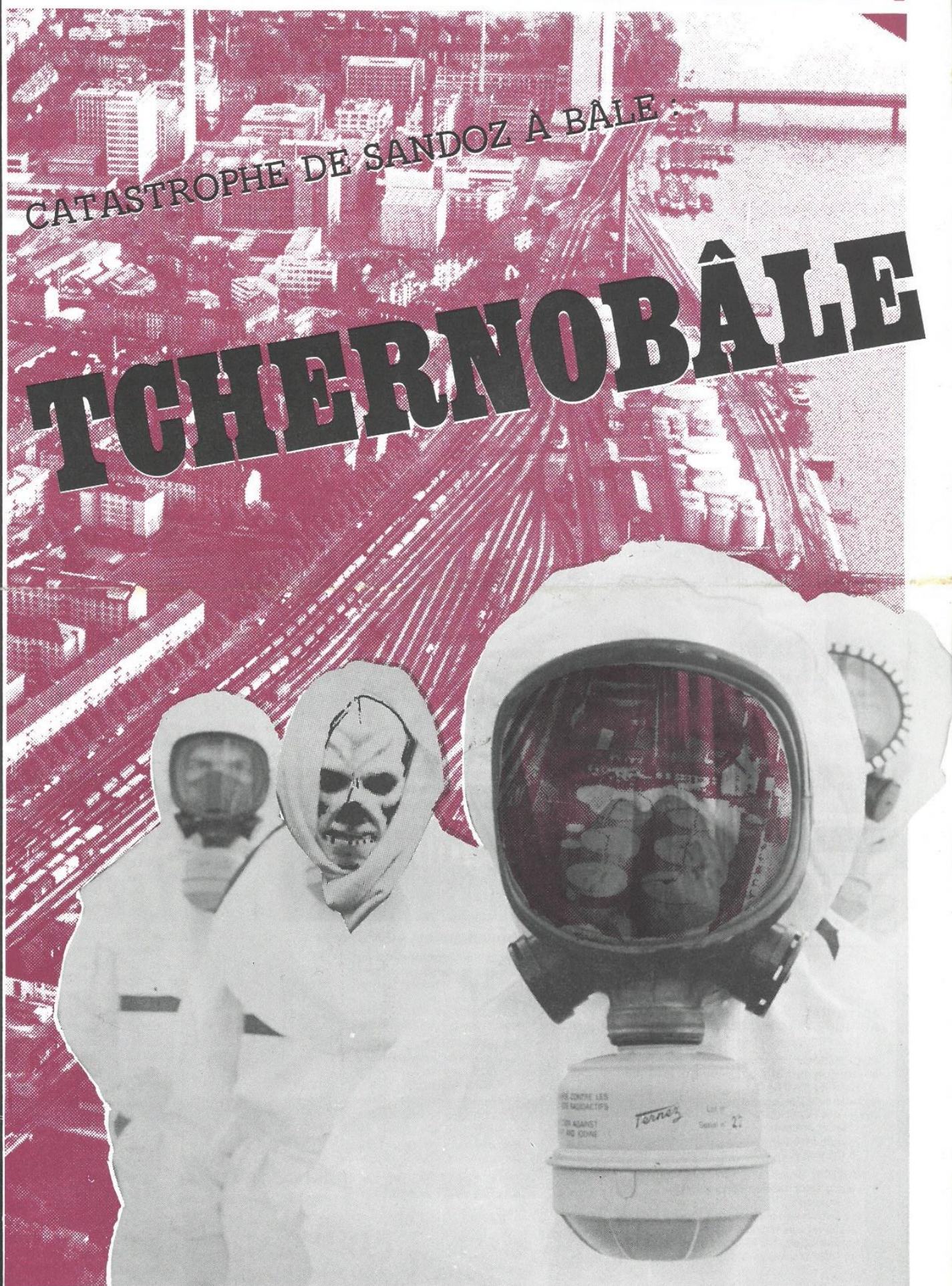
Mercredi 12 novembre, les 3000 de la GM ont commencé leur troisième semaine de grève avec occupation, forme de lutte nouvelle en Afrique du Sud. Leurs revendications ? La reconnaissance du pouvoir ouvrier dans l'entreprise, la présence de deux des leurs à son Conseil de direction afin de gagner un droit de contrôle sur ses activités. Leur syndicat, le NAAWU (Syndicat national des travailleurs de l'automobile et des branches connexes), soutient le mouvement. Nombre de syndicats joignent leur solidarité à cette lutte exemplaire. La toile de la collaboration harmonieuse n'est plus qu'un souvenir ; elle est en lambeaux. Les principes optimistes et consensuels du Code Sullivan vivent aujourd'hui dans l'âme d'une classe ouvrière qui prend conscience de sa force à la tête du mouvement de libération de la nation sud-africaine.

La Brèche

la brèche

organe bimensuel du

Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IV^e Internationale



L'AFFAIRE HASENFUS AU NICARAGUA :

WASHINGTON, LA MAIN DANS LE SAC

LICENCIEMENTS À HPI - YVERDON



HERMES PRECISA INTERNATIONAL SA
YVERDON - LES-BAINS

Téléphone 021 22 41 11
Téléc 021 22 45 57
Telex 42711
Télégroupe HPI-NE SPRE
Chèques postaux 10 1005-2

Service Clientèle
Service Populaire Suisse
Caisse d'Épargne
Société de Banque Suisse
Union de Banques Suisses
Suisse de L'Épargne

V. 101 V. 1010 V. 1011 CH-1421 Yverdon-les-Bains Suisse
le 7 novembre 1986

Madame,

Comme nous vous l'avons annoncé, la situation d'Hermès Precisa International S.A. reste difficile. Nous faisons partie d'un marché devenu de plus en plus exigeant, et nous avons l'obligation de nous adapter aux conditions qu'il nous impose. La réalité veut que dans notre secteur les produits vivent de moins en moins longtemps et subissent une très forte concurrence.

Dès le début 1987, nous lancerons la production de nouvelles machines à écrire et imprimantes par transfert thermique qui sont des modèles développés dans l'entreprise. C'est sur cette technologie que repose l'essentiel de nos espoirs futurs. Ceux-ci ne peuvent cependant se réaliser qu'à la condition d'une restructuration fondamentale de la société dans tous ses secteurs d'activité. L'impression thermique nécessite encore moins de composants mécaniques que les autres produits, donc encore moins de main-d'œuvre. Ainsi, dans le but d'atteindre un niveau optimal de compétitivité, il devient indispensable de réduire notre effectif. Un certain nombre de postes de travail seront supprimés et nous avons le regret de vous informer que vous êtes malheureusement touchée par cette mesure.

En accord avec la DE (Délegation des Employés), nous avons choisi de vous l'annoncer par écrit, afin d'éviter la démarche pénible qui consiste à vous appeler à votre poste de travail. Bien entendu, le service du personnel se tient à votre disposition pour un entretien individuel pendant les heures de travail les mardi 11 novembre, lundi 17 et mardi 18 novembre 1986 ou pendant les jours de chômage si vous le désirez. Veuillez prendre contact au 4312 (M. Ganguin) ou 4314 (M. Hosi).

Bien que formellement votre contrat de travail est résilié pour le 1er février 1987, vous serez libérée de votre obligation de travailler dès la fin décembre 1986. Les mois de janvier et février 1987 vous seront payés normalement à 100 %. Le montant des indemnités de départ dépendant de votre âge ou du nombre d'années de service vous est communiqué en annexe. Ces indemnités sont destinées à compenser les inconvénients résultant de la fin de notre contrat de travail, à l'exclusion de toute autre revendication.



PLAN SOCIAL adopté en séance du 6 novembre 1986 entre les délégués de la DE, de la FTMH et de la Direction HPI pour le personnel libéré entre le 31 décembre 1986 et le 31 décembre 1987 pour raisons économiques.

Barème fixe

jusqu'à 35 ans d'âge	=	1 mois de salaire
de 36 à 45 ans	=	2 mois de salaire
de 46 à 50 ans	=	3 mois de salaire
de 51 à 60 ans	=	4 mois de salaire
dès 61 ans	=	5 mois de salaire

ou

jusqu'à 9 ans d'ancienneté	=	1 mois de salaire
de 10 à 19 ans d'ancienneté	=	2 mois de salaire
de 20 à 25 ans d'ancienneté	=	3 mois de salaire
dès 26 ans d'ancienneté	=	5 mois de salaire

La situation la plus favorable étant applicable.

Les personnes mariées reçoivent en plus une indemnité de Fr. 1'000.-

Les personnes avec 1 enfant reçoivent en plus une indemnité de Fr. 1'000.-

Les personnes avec 2 enfants et plus reçoivent en plus une indemnité de Fr. 2'000.-

Le 13ème salaire sera payé pro-rata temporis au moment du départ, c'est-à-dire au terme du délai de congé.

Yverdon, le 6 novembre 1986

Direction du Personnel

R. Marguet



Nous avons cherché à atténuer, dans la mesure du possible, la rigueur des circonstances. Nous tenons encore à vous exprimer nos remerciements pour votre fidélité à l'entreprise, pour le travail que vous avez accompli et formons nos vœux pour que vous trouviez rapidement un nouvel emploi. Nous nous proposons de vous y aider si vous le souhaitez.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

HERMES PRECISA INTERNATIONAL S.A.

R. Marguet *H. Ganguin*

HPI - Yverdon a annoncé une centaine de licenciements, auxquels s'ajoutent plus de trente mises à la retraite anticipée. Ce qu'annonçait le PSO il y a plus de 15 jours s'est malheureusement révélé exact.

Nous publions ci-contre un exemplaire de la lettre de licenciements qui a été envoyée aux personnes concernées. Un monument de cynisme patronal. Chaque phrase y respire le mépris du salarié, qu'on est en train de jeter après usage comme une serviette malpropre. Quant au plan social, approuvé par la commission d'entreprise et la FTMH, il est tout simplement honteux !

Il y a une année, lors de la fermeture de l'usine d'HPI à Sainte-Croix, à l'initiative de la FTMH, un comité "solidarité avec les travailleurs" avait été créé. Il regroupait pêle-mêle conseillers d'Etat socialistes, politiciens bourgeois, représentants des milieux patronaux et certains syndicalistes. Pour faire passer la pilule, il avait alors distribué quelques oboles ridicules. Il n'a encore curieusement rien dit jusqu'à maintenant à propos des licenciements à Yverdon...

Quant au PSO, il a pris l'initiative, avec la CRT et le POP de convoquer à une réunion unitaire pour envisager les possibilités de résister face à la direction de HPI.



Mobilisation syndicale pour le Nicaragua : un premier succès

Organisée par les syndicats genevois et soutenue par une vingtaine d'organisations politiques, de solidarité internationale et de défense des droits de l'homme, la manifestation du 1er novembre, contre l'intervention des Etats-Unis, contre la contra et ses complices en Suisse, et contre la passivité-complicité du Conseil fédéral, a été un succès : 1200 à 1500 participants pour une manifestation locale sur un thème international, cela faisait longtemps que Genève n'avait pas vu cela, comme l'a relevé la presse. Ce succès n'est certes pas seulement dû à

l'engagement syndical, et d'autres facteurs ont joué (long travail du mouvement de solidarité, assassinat de Maurice Demierre et d'Yvan Leyvraz, vote des 100 millions par le Congrès US), mais la preuve est faite que l'initiative des syndicats SSP, SLP, et FOBB répondait à une attente, et qu'il y a place pour un engagement actif du mouvement syndical (militants et directions) sur le terrain de la solidarité internationale. Il faut souhaiter que ceux qui - telle la FTMH - ont choisi cette fois-ci encore de rester à l'écart, en tireront les leçons.



Interfoto

SOMMAIRE

EDITORIAL

AFRIQUE DU SUD : GM en grève contre l'apartheid 1

POLITIQUE

Imposition du trafic poids lourds : les 4 millions de l'ASTAG 3
Pollution de l'air : la Confédération constate... 3
Appel des POCH pour les élections lucernoises : résister ensemble 8
Parrain de réfugiés dans le canton de Vaud : le Conseil d'Etat frappe, interview 8

SOCIAL

47e congrès de l'USS : continuité ou renouveau ? 4
Comment les saisonniers sont logés à Genève : des loyers de nababs, interview 4
La flexibilité chez ETA : des horaires variables "Il ne faut pas accepter ça" 5

DOSSIER

Qui et quoi changent en URSS 6
Entretien avec Moshe Lewin 7

INTERNATIONAL

Budget militaire en FRANCE : Chirac, tel un pharaon ? 9
EUROPE DE L'EST : appel commun de 118 opposants 9
L'affaire Hasenfus : bas les masques ! 9

A VOIR

Collectif Théâtre Onze (Lausanne) : le dernier coup de la Ville, interview 11

L'ÉVÉNEMENT

Catastrophe de Sandoz à Bâle : Tchernobâle 12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

une année, enveloppe ouverte	55.-
une année, enveloppe fermée	65.-
une année, étranger (Europe)	80.-
abonnement de soutien	100.-
abonnement d'essai (7 num.)	13.-
(au lieu de 17 fr. 50)	

Administration :

La Brèche, case postale 858
1211 Genève 3
CCP 10 - 25 669

Rédaction :

La Brèche, 3, rue Chaucrau
1003 Lausanne, 021/20 98 49

Editeur responsable C.A. Udry
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :
prenez contact

Parti

Socialiste

Ouvrier (PSO)

section suisse

de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes

Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche
case postale 13, 2500 Bienne 4, 032 / 22 95 47
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
case postale 28, 1700 Fribourg 6
case postale 858, 1211 Genève 3, 022/20 68 02
3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021/23 05 91
case postale 82, 1020 Renens VD 1
case postale 1532, 2002 Neuchâtel
case postale 485, 1400 Yverdon

Elections cantonales zougaises :

La gauche alternative gagne deux sièges

La gauche alternative sera représentée par deux personnes dans le nouveau parlement cantonal zougais. A Zoug et Baar, Alternative socialiste verte (PSO et indépendants) gagne aux deux endroits un siège avec respectivement 4,3 o/o et 6,9 o/o des voix. A Hünenberg, où le PS ne se présentait pas, nous avons obtenu 7,1 o/o et à Steinhäusen 3,5 o/o. Jo Lang et Hanspeter Uster, les deux élus, ont réuni sur leur nom 12,1 o/o et 11,8 o/o des voix. Il y a deux semaines, Alternative socialiste verte décrochait un deuxième siège au législatif communal de Zoug avec 5,7 o/o.

La Liste écologique multicolore (modérée) a quasiment perdu la moitié de ses suffrages par rapport aux élections communales et ne gagne qu'un siège. Celui-ci était occupé jusqu'alors par les "Electeurs libres" qui ne se représentaient plus. Les radicaux (29) et le PS (10) couchent sur leur position. Le perdant est le PDC qui passe de 40 à 38 sièges et perd ainsi, pour la première fois, la majorité au parlement cantonal.

Pour l'élection au Conseil des Etats (national), Bruno Bollinger recueille 6,5 o/o des voix et presque 10 o/o dans la commune ouvrière de Baar. La liste composée uniquement de femmes qu'Alternative socialiste verte présentait pour l'exécutif cantonal a réuni 3 o/o des voix.

correspondant

Imposition du trafic poids lourds :

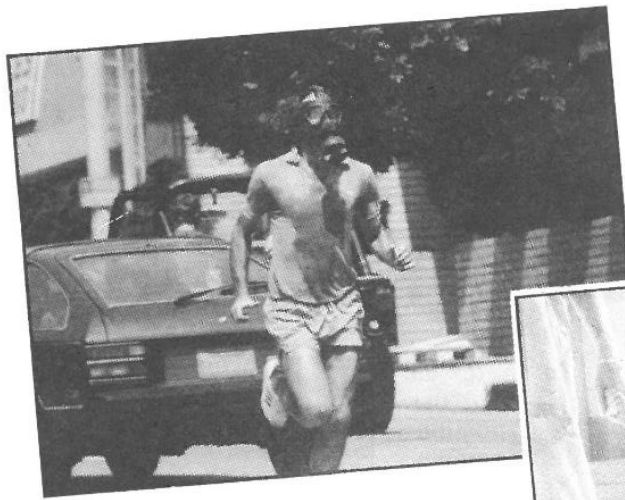
Mort des forêts, pollution atmosphérique, le problème s'aggrave (voir ci-contre). Le trafic routier est l'un des grands responsables. Il est à l'origine de 74 o/o des émissions de NOx (oxyde d'azote) et de 85 o/o de CO (monoxyde de carbone), substances responsables des atteintes à la forêt... et à la santé. Vaudrait mieux songer à réduire sérieusement cette source de pollution. Tous les experts le disent. Dans ce sens, l'initiative de l'AST (Association suisse des transports) Pour une juste imposition du trafic des poids lourds, votée le 7 décembre prochain, propose des mesures utiles. Son but : grever le trafic lourd de tous les coûts qu'il occasionne, ce qui compenserait quelque peu la disproportion entre le rail et la route et freinerait l'accroissement de ce genre de trafic. Pour y parvenir l'initiative introduit un système transitoire portant à 10 000 francs, puis 20 000, le taux supérieur de la taxe poids lourds, remplacée ensuite, et définitivement, par une redevance calculée sur les prestations fournies par les véhicules et les coûts non couverts dus aux poids lourds. D'après le message du Conseil fédéral, les frais d'exploitation s'accroîtraient de 0,7 o/o à 0,9 o/o (camion 6 tonnes) et de 5 o/o à 8 o/o (camion 28 tonnes). Pas encore la mer à boire malgré les cris des patrons-camionneurs. L'actuelle taxe poids lourds atteint un maximum de 3000 francs. Acceptée en votation populaire le 26 février

Les 4 millions de l'ASTAG

1984, sa validité s'éteindra dans neuf ans. Elle avait provoqué une levée de boucliers mémorable des patrons-camionneurs. On se souvient de leur action blocus des frontières, l'année dernière. Une action qui avait obtenu la compréhension de bien des députés bourgeois. Et cette bonne "entente" ne s'est point démentie depuis. En témoigne le "débat" aux Chambres sur l'initiative AST : balayée au Conseil national par 74 voix contre 44, liquidée aux Etats par 26 contre 1. Ce problème a toutes les chances d'être repris dans le projet du Conseil fédéral sur la politique coordonnée des transports, prétend la droite. Or rien n'est moins sûr ! D'autant que le gouvernement précipite la votation alors qu'on l'attendait pour 1987. Peuple et cantons trancheront avant même de connaître la tête définitive (et défigurée) qu'aura cette politique coordonnée des transports. Jean-Claude Hennet, secrétaire romand de l'AST, le relève avec raison : "Nous ne savons pas quel sort les Chambres vont réserver à la politique coordonnée des transports." (Le Matin, 13 juin 1986) Eliminer l'initiative AST en votation populaire et garder ainsi les mains libres pour tous les compromis avec le lobby routier, tel est le projet fédéral.

Un puissant lobby dont une des composantes s'appelle ASTAG (Association suisse des transports routiers). "Tous les propriétaires de véhicules utilitaires doivent serrer les rangs (...), écrit l'ASTAG dans un de ses dépliant. Ce n'est que de cette manière que le libre choix du mode de transport avec des impôts raisonnables (souligné par nous, réd.) pourra être maintenu." Pour l'ASTAG, l'actuelle redevance dépasse déjà les bornes du "raisonnable". Imaginez alors les vagues provoquées par l'initiative AST ! Une initiative à abattre. Dans une circulaire interne (août 1986) de cette association, nous lisons en effet : "La portée de notre opération (contre l'initiative, réd.) va dépendre des moyens financiers alloués par les organisations amies ainsi que des dons de nos membres et des personnes directement concernées. Selon l'avis du groupe RP (la commission publicité de l'ASTAG), chaque détenteur de véhicule utilitaire devrait apporter un soutien financier d'au moins 100 francs par véhicule." Or l'ASTAG regroupe 6000 entreprises disposant de 40 000 véhicules utilitaires. Un rapide calcul — 40 000 x 100 francs — et on obtient la somme que l'ASTAG désire investir pour couler l'initiative : quatre millions de francs. L'artillerie lourde pour défendre les privilèges des gros patrons-camionneurs.

P. Girardet



Pollution de l'air :



LA CONFÉDÉRATION CONSTATE...

En une année, la part d'arbres malades est passée de 36 o/o à 46 o/o. La mort des forêts, après un répit entre 1984 et 1985, s'accroît donc. Particulièrement préoccupante est la situation des forêts de montagne, qui jouent un rôle important comme barrage antiavalanche. Après la disparition de la forêt de Bristen, d'autres vont suivre encore. Dans ce contexte, les mesures du Conseil fédéral pour la protection de l'air semblent dérisoires, sinon alarmantes. Insuffisantes, elles pourraient même se révéler contreproductives.

Le vieillissement provoqué par la sous-utilisation est également une des causes de la mort des forêts de montagne. Mais les premiers responsables sont bien sûr les substances nocives polluant l'air : SO₂ (anhydride sulfureux), NO_x (oxydes d'azote) et HC (hydrocarbure). Ces deux dernières substances provoquent en outre une formation renforcée d'ozone, un poison pour les plantes et les êtres humains.

Capitulation

Le Conseil fédéral part de cette constatation : jusqu'en 1950, l'air était encore inoffensif ; au début des années cinquante, il devient nocif pour les arbres alors qu'à l'heure actuelle ce sont toutes les plantes, ainsi que la santé des gens et des animaux, qui sont menacées. Par conséquent, les mesures fédérales entendent ramener la quantité de SO₂ au niveau de 1950. Ce serait possible pour 1995 au plus tard. Mais voilà le hic. Concernant les deux autres substances incriminées, les autorités ne visent que l'état de 1960. Autrement dit, 2,1 fois plus de NO_x et 1,8 fois plus de HC dans l'air qu'en 1950. Comme ceux-ci sont probablement plus nocifs que le SO₂, on ne peut y voir qu'une capitulation devant les principaux pollueurs : le trafic automobile, l'industrie et le commerce (voir tableau).

Tout cela est fort périlleux. Le chercheur écologiste autrichien, Wolf Dieter Grossmann, avance l'hypothèse selon laquelle, pour la sauvegarde des forêts, la baisse de HC est de toute première importance suivie par celle de NO_x. La seule baisse de SO₂ pourrait en revanche aggraver les dégâts ! Nous ne savons pas si cette hypothèse est valable. Mais elle est suffisamment importante, et chimiquement plausible, pour que le Conseil fédéral s'y

penche. Ce qu'il ne fait absolument pas.

Quatre fois plus

Remarquons encore que, dans le cadre de ses compétences et des mesures prévues, le gouvernement n'atteindra même pas ses propres buts dans la lutte contre le HC et le NO_x. D'après son rapport de septembre dernier, il y aura, par rapport à 1960, une quantité double de NO_x en l'an 2000. Quatre fois plus si l'on compare avec la situation de 1950 ! Idem pour le HC : deux fois plus qu'en 1960, c'est-à-dire trois fois plus qu'en 1950. Les conséquences peuvent en être catastrophiques.

Le Conseil fédéral "appelle urgemment les cantons et les communes" à agir de leur côté pour atteindre les "buts minimaux". La Loi sur l'environnement et l'ordonnance sur la protection de l'air sont en effet contraignantes pour ceux-là. Pourtant les limites fixées par l'ordonnance sont dépassées jusqu'à

quatre fois dans les centre-villes pour le SO₂ et le NO_x et jusqu'à deux fois concernant l'ozone à la campagne ! Il faudra ici une pression maximale de l'opinion publique pour obtenir des décisions réelles de la part des exécutifs.

Les vélomoteurs, mais pas les camions

Au sujet des deux substances les plus dangereuses, pour revenir à la situation de 1960 (déjà fort grave), il faudrait réduire les émissions de NO_x d'environ 147 000 tonnes par année et celles de HC de 192 000 tonnes. Par rapport à la tâche, les mesures fédérales n'incitent guère à l'optimisme.

Question efficacité, le maintien de la limite de vitesse à 120/80 (valable jusqu'à fin 1987) permet un abaissement de 4000 tonnes de NO_x par année. Plus substantielles encore seraient des prescriptions sévères sur les gaz d'échappement des voitures...

On trouve néanmoins dans le rapport de septembre des mesures étonnamment dures. Elles concernent les 650 000 motos et cyclomoteurs et visent l'élimination de 10 000 tonnes de HC. Par contre le lobby des patrons-camionneurs, lui, reste préservé : les moyens envisagés pour les moteurs à diesel ne se traduiraient que par un "gain" de 2500 tonnes de NO_x jusqu'en 1995.

Parmi les gros pollueurs, l'industrie et le commerce devraient réduire de 19 000 tonnes par année leurs émissions de NO_x et de 127 000 tonnes celles de HC. Personne ne sait cependant si l'ordonnance pour la protection de l'air suffira pour obtenir de tels résultats. Et si oui, comment ? Apparemment, elle n'a pas l'air très efficace puisque le Conseil fédéral veut la renforcer. Mais... seulement lorsque la technologie nécessaire sera au point ! Une excuse habituelle qui, en réalité, ne fait que ménager les intérêts des gros pollueurs. Il y a pourtant urgence en la matière car, ne serait-ce que du point de vue des coûts pour la collectivité, la pollution de l'air atteint des proportions plus qu'alarmantes.

Jost Steiger

64 000 tonnes de poison dans l'air

Emission des substances les plus nocives en milliers de tonnes par année :

substance	1950	1960	1984
SO ₂	54	97	95
NO _x	31	67	214
HC	84	147	339

En 1984, la part du trafic dans l'émission de NO_x était 74 o/o ; celle de l'industrie et du commerce de 22 o/o et la part des ménages de 4 o/o. Pour les émissions de HC, 26,5 o/o revient au trafic ; 61 o/o à l'industrie et au commerce et 12,5 o/o aux ménages.

47e Congrès de l'USS :

CONTINUITÉ OU RENOUVEAU?

Le dernier congrès de l'USS (Union syndicale suisse) en automne 1982 n'est pas passé à l'histoire comme celui des grands changements. Il s'était même terminé avec la nomination du président de la fédération syndicale la plus conservatrice, la FTMH (métallurgie et horlogerie), à la tête de l'USS. La décision de lancer une initiative populaire pour les 40 heures et celle d'organiser une manifestation nationale en avaient tout de même été les points forts. Que nous réserve ce congrès ?

Les 124 propositions présentées (le double d'il y a quatre ans) sont un signe évident que les problèmes s'accumulent. Certes, ce serait positif si on pouvait au moins interpréter ce nombre croissant comme une plus grande compréhension de la part des fédérations de branche de la nécessité de dépasser les barrières érigées entre elles (ladite "autonomie de fédération") au profit d'une action concertée et commune. Mais il est probablement plus réaliste de penser qu'une partie des propositions ont été transmises à l'USS pour se décharger de leurs propres responsabilités.

Signe des temps: une seule proposition, présentée par le cartel tessinois, prône explicitement la mobilisation. Elle demande entre autres que l'USS organise une "répétition générale" quelques mois avant le vote populaire sur les 40 heures. "Celle-ci consiste à inviter les travailleurs à ne pas dépasser

pendant une semaine la limite des 40 heures dans tout un éventail de branches. Des manifestations pour les 40 heures seront organisées simultanément." Le Comité directeur demande de la rejeter, car, à son avis, elle est irréalisable.

Mais, signe des temps aussi, bon nombre de propositions portent sur des questions effectivement centrales pour l'avenir du mouvement syndical.

Réponse à la stratégie de flexibilité

Plusieurs propositions cherchent une réponse à la stratégie patronale de flexibilité du travail, dont l'offensive se fait de plus en plus virulente. La direction syndicale compte y répondre par des Thèses sur la réduction et l'aménagement du temps de travail présentées cependant au tout dernier moment, ce qui empêche un large débat démo-

ÉNERGIE, ÉTRANGERS... ET NICARAGUA

Le choc de Tchernobyl se répercutera aussi sur le congrès de l'USS, qui sera appelé à se prononcer sur une résolution pour une nouvelle politique énergétique, prévoyant l'abandon à terme de l'énergie nucléaire. D'autres propositions relatives à l'environnement témoignent de la sensibilité sur ce thème. De même, les questions de santé au travail et de protection des travailleurs ont acquis pour la première fois une place. L'intensification du travail, l'offensive patronale pour l'extension des heures supplémentaires, du travail de nuit, par équipe et de week-end, pèsent manifestement de plus en plus. Ils appellent une réponse ferme.

Concernant la politique envers les étrangers, les propositions les plus intéressantes visent à :

- une préparation rapide de la campagne syndicale contre l'initiative populaire de l'Action nationale et contre les autres démarches xénophobes et racistes;
- l'introduction du droit de vote pour les étrangers.

Au chapitre de la politique internationale, ce congrès sera probablement marqué par un important débat sur le Nicaragua. Par moins de cinq propositions demandant un engagement accru des syndicats en défense de la révolution sandiniste.

cratique dans le mouvement. Cette discussion constituera à n'en pas douter le point fort du congrès. Les délégués seront appelés à choisir entre une ligne d'opposition claire à la stratégie patronale (présentée surtout par le FTCP (textile, chimie, papier), la FOBB (bâtiment et bois), le SLP (Syndicat du livre et du papier) et la gauche syndicale) et une option de recherche de compromis sur une flexibilité négociée (défendue essentiellement par la FTMH et par l'aile néo-libérale de la nouvelle génération de cadres syndicaux socio-démocrates). Derrière cette question pointée à l'horizon un débat de stratégie fondamentale : avec un "oui, mais" à la flexibilité patronale, tenter — mais c'est illusoire — de trouver un nouveau terrain d'entente pour poursuivre la politique de paix du travail; ou avec un "non clair", se préparer à une politique de résistance qui ne portera ses fruits qu'à moyen terme.

Syndicalisation des employés

Une autre série de propositions méritent une mention particulière. Elles ont trait aux choix d'orienta-

tion, de politique, de structures et de moyens pour briser le mur que représente jusqu'ici la syndicalisation des employé(e)s de l'industrie et des services. Depuis le dernier congrès, les progrès enregistrés sont maigres. La nervosité augmente, d'autant que le champ ouvrier traditionnel de recrutement des syndicats se rétrécit progressivement et qu'ainsi ils perdent des membres. Des changements de structure vers une plus grande souplesse d'organisation des fédérations seraient nécessaires. Mais là aussi, l'orientation syndicale est décisive. Tant que l'USS et ses fédérations n'auront pas le courage de mener une politique offensive envers les employé(e)s, quitte à entrer sur le terrain des associations d'employés semi-corporatives et à remettre ainsi en cause la répartition des sphères d'influence qui font partie intégrante de la "paix du travail" aujourd'hui, il n'y aura pas de salut !

Congrès de la continuité dans le ronronnement ou congrès du début d'un renouveau ? Il faut espérer du renouveau, bien que les signes soient plutôt minces. Car sans un renouveau, les syndicats de l'USS auront de la peine ne serait-ce qu'à tenir debout face aux orages qui s'annoncent.

A.S.

Comment les saisonniers sont logés à Genève :

Des loyers de nababs

Dans le "paradis" helvétique, le saisonnier ne s'y retrouve certainement pas. Non seulement vulnérable en raison de son statut précaire (cf. *La Brèche*, No 373, 1er novembre 1986), il est en outre logé, plus exactement parqué, dans des conditions déplorables. Le SIT (Syndicat interprofessionnel des travailleurs/euses), qui regroupe le STC (Syndicat des travailleurs de la construction), a lancé un cri d'alarme lors d'une récente conférence de presse. *La Brèche* en a discuté avec Aldo Messina, secrétaire au SIT.

La Brèche : Le SIT a dénoncé récemment les conditions de logement scandaleuses imposées aux travailleurs immigrés, les saisonniers en particulier. Peux-tu nous décrire ces conditions ?

Aldo Messina : Il y a à Genève probablement 10 o/o à 15 o/o de la population qui connaît des difficultés sérieuses en matière de logement. Cela touche une partie de la population suisse bien sûr, mais surtout les immigrés : les saisonniers

et les nouveaux permis B. Sur les 7700 saisonniers, un tiers (2500) trouvent des solutions personnelles pour leur logement. Le reste, c'est-à-dire 5000 personnes, sont soit logés par leur employeur (environ 4000), soit dans des locaux mis à disposition par l'Etat (environ 1000). Mais il s'agit toujours de logements collectifs : baraquements ou appartements pour quatre à dix saisonniers. Ces 5000 personnes n'ont donc pas la moindre possibilité de vie privée et chacun paie de 200 à 300 francs pour son lit. Si on multiplie ces montants par le nombre de gens dans un de ces appartements, on arrive à des chiffres impressionnants. Presque toujours, ces saisonniers vivent au moins à deux par chambre, que ce soit dans les baraquements ou les appartements.

Ce sont paradoxalement dans les logements gérés par l'Etat que l'on rencontre le plus de problèmes. Je m'explique. Les employeurs logent leurs ouvriers demandant certes un loyer élevé, mais au moins ils leur laissent une certaine autonomie. Par contre dans les pavillons loués par l'Etat, très souvent, pour des raisons de rentabilité, existent des cantines. L'alimentation est chère et de médiocre qualité; les loca-

taires ne peuvent pas se cuisiner leurs plats selon leur goût. Suivant où, ils ont l'obligation de manger à la cantine; le concierge fait régulièrement des contrôles en ouvrant les portes à n'importe quel moment, etc. Evidemment, tout cela pèse à la longue. Et les saisonniers n'osent pas trop rouspéter car ils savent qu'ils risquent leur permis pour l'année suivante.

La Brèche : A la suite de votre conférence de presse, les autorités ont-elles réagi ?

Aldo Messina : Non, pas tellement. M. Gilliand, président de la Commission consultative pour le logement des saisonniers, a fait une déclaration plutôt violente¹. On le regrette beaucoup; on a l'impression que les autorités ne veulent pas voir la situation réelle. Elles considèrent nos dénonciations comme "extrémistes" ou inventées... Nous savons que le problème ne sera pas réglé d'un jour à l'autre, ce d'autant plus en période de crise du logement et de "climat" xénophobe. Mais ce n'est pas une raison pour rester inactif alors que 5000 personnes sont concernées.

Il y a par ailleurs un autre aspect sur lequel on aimerait attirer l'attention. Ce sont les nouveaux permis B, ceux dont la demande de transformation de leur permis A en B a été acceptée cette année et les années précédentes. Ces gens ont logé pendant longtemps dans les locaux pour saisonniers et, maintenant qu'ils doivent sortir de ces baraquements, ils ne trouvent pas d'appartement sur le marché. Ils n'ont pas accès aux logements sub-



Interfoto

ventionnés parce que les règlements s'y opposent. Par exemple le règlement interne de la ville de Genève, qui possède un parc important de logements sociaux, refuse d'en louer aux immigrés. Les employeurs et les autorités disent n'avoir aucune responsabilité à ce sujet pour les permis B. D'ici à l'année prochaine, des centaines de ces travailleurs risquent de se retrouver sans rien pour se loger. En outre cela rend impossible pour eux le regroupement familial, car l'autorisation dépend de l'existence de conditions convenables de logement. Et là, les autorités se montrent très rigoureuses. Ainsi le regroupement familial devient très difficile dans le canton. C'est du reste un moyen pour contrôler la croissance de la population étrangère.

Propos recueillis par
Pietro Boschetti

1. Depuis que cette interview a été réalisée, une conférence de presse tenue par M. Gilliand et d'autres responsables a eu lieu pour réfuter les dénonciations du SIT. M. Gilliand a notamment affirmé qu'il y a trois catégories de salaires pour les saisonniers : 3650 francs (catégorie A), 3199 francs (B), 2758 (C). Il s'agit là de revenus bruts alors que le SIT parlait de salaires nets. En outre la catégorie A concerne les maçons avec un certificat de capacité suisse. Or la grande majorité des saisonniers sont soit maçons, mais sans certificat suisse, soit manoeuvres. Le maçon touche un salaire horaire de 15 francs ou 2756 francs par mois. Si l'on soustrait le 21 o/o de charges obligatoires, on obtient 2122 francs. Le manoeuvre touche 14 francs de l'heure, donc 2572 francs par mois; moins 23 o/o de charges obligatoires, il lui reste 2032 francs à la fin du mois. Ce sont évidemment ces derniers montants qui doivent être considérés et mis en regard avec les loyers payés par les saisonniers : 200 francs à 300 francs par lit !

LE COÛT

Concernant les loyers pratiqués dans les logements collectifs (baraquements ou appartements dans des immeubles), voici quelques exemples:

	loyer mens./lit
Pavillons Zschokke (av. d'Aire, 189 lits)	155 francs
Pavillons Bois-des-Frères (Lignon, 256 lits)	130 francs
Immeubles Perret (Ec.-de-Méd., 80 lits)	300 francs
Immeubles Ambrosetti (rue Vignier, 40 lits)	320 francs

Le SIT a calculé que dans certains immeubles, le loyer mensuel d'un appartement rapporte de 1250 francs à 1500 francs.

DES HORAIRES VARIABLES

Le groupe horloger SMH rayonne : il réalise cette année un important chiffre d'affaires (1800 millions de francs), se félicite des bénéfices et annonce — c'est nouveau — un dividende de 5 o/o pour les actionnaires. Son objectif pour 1987 : améliorer encore ses résultats en introduisant aujourd'hui la flexibilité et demain le travail de nuit des femmes. Un projet d'accord relatif à l'aménagement du temps de travail a été négocié entre l'Association ETA (appartenant au groupe SMH) et la FTMH (Syndicat de la métallurgie et de l'horlogerie) et son entrée en vigueur est probablement imminente.

Que prévoit cet accord ? Supprimer les primes d'équipes au profit d'une diminution du temps de travail dans les secteurs où le travail en équipes est nouvellement introduit. L'accord définit six types d'horaires hebdomadaires moyens :

- horaire hebdomadaire de 35 heures pour les équipes alternantes, une semaine le matin, une semaine le soir ;
- horaire hebdomadaire de 40 heures pour l'équipe du matin ;
- horaire hebdomadaire de 32,5 heures pour l'équipe du soir ;
- horaire hebdomadaire de 32,5 heures pour le travail continu effectué du lundi au vendredi en équipes alternantes jour et nuit ;
- horaire hebdomadaire de 30 heures pour l'équipe travaillant uniquement la nuit ;
- horaire hebdomadaire de 30 heures réparties en 3 x 10 heures ou 2 x 11 plus 8 heures pour les équipes du week-end travaillant sur 3 jours et 3 nuits.

Le texte précise : "L'horaire hebdomadaire de travail au sens de cet accord constitue un horaire hebdomadaire moyen. Il ne doit toutefois pas présenter de variations de plus de 10 heures par semaine entre les différentes équipes."

Voilà la flexibilité patronale : une flexibilité qui permettra de faire tourner les machines 24 heures sur 24, tous les jours de l'an sans que cela ne coûte plus cher à l'entreprise. Avec un tel accord, plus d'heures "chères" et une série d'avantages supplémentaires pour ETA : atomisation accrue du per-

sonnel, augmentation de la productivité, maximalisation du taux d'utilisation des machines.

Un leurre

Pour ceux qui travaillent de nuit, l'accord intègre quelques points qui tiennent partiellement compte de certaines revendications avancées par les travailleurs ces dernières années :

- possibilité de réchauffer un repas ;
- contrôle médical annuel ;
- après trois ans de service, réintégration dans un travail de jour sur avis médical émanant du médecin-conseil ;
- après vingt années de travail en équipes ou 55 ans d'âge, les travailleurs qui le demandent doivent être réintégrés dans un travail de jour.

Pour ce qui est du retour à un travail de jour, disons tout de suite que ces belles paroles n'auront pour les travailleurs aucune signification concrète. La pratique actuelle est à ce sujet suffisamment claire pour que personne ne se fasse de grandes illusions (voir interview ci-contre).

Quant aux autres points ce sont des sucres pour faire passer aujourd'hui l'accord, demain le travail de nuit des femmes, un projet qu'ETA est loin de vouloir abandonner...

Cet accord qui "pourra être revu en tous temps" et qui "peut être dénoncé moyennant un préavis de 6 mois pour la fin d'une année" est un leurre pour les travailleurs : la

flexibilité proposée signifiera concrètement une destruction encore plus prononcée de la vie privée et sociale de ceux et celles qui seront astreints à ces horaires variables. Le mouvement ouvrier, qui se bat depuis un siècle pour une diminution du temps de travail, l'a fait dès sont début contre le travail de nuit, très répandu au siècle passé, pour exiger un travail régulier pendant

À TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL ?

La Convention horlogère négociée en 1980 entre la FTMH et les patrons horlogers recommandait déjà ce principe. La Convention de 1986 le confirme et le projet d'accord ne fait que le répéter.

Un acquis à ETA ? On en est loin ! Les salaires féminins sont nettement plus bas que les salaires masculins (voir encart ci-dessus). Serait-ce que les femmes font à ETA un travail de moindre valeur que les hommes ? Point du tout. Au contraire. Aujourd'hui, tous les hommes qui travaillent à la production sont formés par des femmes qui gagnent moins que ce que ces hommes gagneront dès leur engagement ! Les femmes sont plus polyvalentes et sont moins payées.

La flexibilité chez ETA :

LA RÉALITÉ DES SALAIRES

A l'heure où la FTMH négocie une généralisation du travail en équipes par une diminution du temps de travail accompagnée d'une diminution correspondante du salaire, il est bon de rappeler ce que sont les salaires à ETA.

Ni la convention horlogère, ni le projet d'accord ETA-FTMH ne prévoient un salaire minimum. Le seul minimum fixé est le salaire d'engagement d'un(e) immigré(e) détenteur d'un permis B (annuel). Dans le canton de Neuchâtel ce salaire minimum est le résultat d'une négociation tripartite, syndicat-patronat-Etat, et est fixé pour l'horlogerie à :

- 11,80 de l'heure ou 2100 francs par mois pour les femmes de plus de 19 ans ;
- 12,40 de l'heure ou 2200 francs par mois pour les hommes (I) de plus de 19 ans.

En réalité, à ETA-Marin, la majorité des femmes sont engagées en dessous de ce minimum valable pour les permis B : elles touchent moins de 2000 francs par mois et ce salaire ne dépasse guère ce montant après plusieurs années de service et une productivité reconnue comme excep-

tionnelle. Les femmes qui travaillent en équipes (la majorité) obtiennent actuellement une prime de 15 o/o. Un homme à la production gagne entre 2300 francs et 2800 francs par mois (plus la prime d'équipe de 25 o/o pour le travail de nuit et de 20 o/o pour le 3 x 8).

Ce sont des salaires très bas qui, même pour des personnes seules, rendent la vie difficile. Cela explique peut-être pourquoi l'accord relatif à l'aménagement du temps de travail reste prudent dans ses formulations : "Conscientes des difficultés qui pourraient être engendrées par le passage d'un système à l'autre, les parties admettent la possibilité d'envisager des solutions mixtes ou parallèles..." "La FTMH se déclare prête à examiner une solution différente en cas d'échec."

On peut en effet sérieusement se demander qui acceptera de travailler en équipes avec un salaire si misérable. Comment un syndicat peut-il négocier un accord qui baisse, jusqu'à près d'un quart, des salaires qui permettent déjà maintenant à peine de vivre ? Un secrétaire syndical a-t-il déjà envisagé de s'en tirer avec 2000 francs par mois ?

la journée, un temps de travail respectant donc aussi bien les loisirs en fin de journée et en soirée ou pendant le week-end que le sommeil de la nuit. Aujourd'hui, le patronat veut imposer un retour en arrière. Pour lui, les travailleurs ne sont que le simple prolongement des machines. Ça, on le sait depuis longtemps et ça n'étonne personne. Ce qui par contre est inquiétant et inacceptable, c'est qu'aujourd'hui le syndicat entre dans ces vues. La

diminution du temps de travail ne doit pas signifier (comme c'est le cas dans cet accord) : être à la disposition du patron et voir son salaire amputé des primes d'équipes alors que celles-ci ne subsistent pas seulement mais se multiplient. Parce qu'il faut défendre les intérêts matériels et sociaux de tous les travailleurs, il faut refuser les horaires spéciaux en équipes, il faut dire non au projet d'accord ETA-FTMH.

M. Ebel et H. Vuillimont

«Il ne faut pas accepter ça»

Nous avons rencontré une ouvrière qui travaille actuellement en équipes à ETA-Marin et nous sommes entretenus avec elle au sujet de ce projet d'accord.

La Brèche : Comment ce projet d'accord a-t-il été accueilli au sein de l'entreprise ?

— Jusqu'à maintenant, rien. Il n'y a pour ainsi dire pas de réaction. La commission du personnel a affiché l'invitation de la FTMH à une assemblée. Il n'y a eu que 25-26 personnes qui y sont allées et on n'a même pas eu le texte sous les yeux. Personne n'a pu lire cet accord. Les gens se sentent peu concernés et ne comprennent pas bien de quoi il s'agit. L'information de la FTMH était tout sauf claire. Même les membres de la Commission du personnel n'ont pas eu le texte pour l'étudier et définir une position. On dirait que c'est fait exprès. Quand j'en parle, personne ne sait rien.

* Et toi, qu'en penses-tu ?

— Pour moi, c'est clair, on ne devrait pas accepter ça. On nous fera travailler des heures supplémentaires sans qu'elles nous soient comptées comme heures supplémentaires. Quand quelqu'un sera malade ou en vacances, le chef demandera aux autres de rester et il te déduira les heures quand ça l'arrangera. Et les équipes du week-end, ça fera pression sur nous.

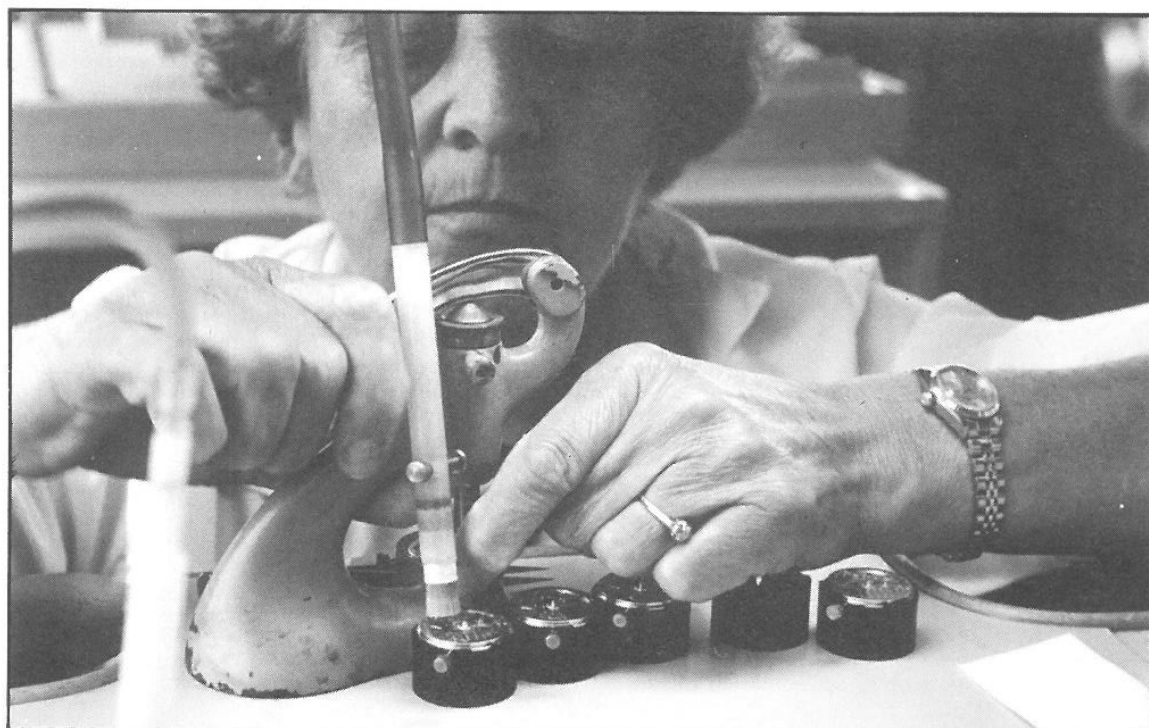
* Que penses-tu de l'article qui prévoit la possibilité de réintégrer un travail de jour après trois ans sur avis médical ?

— D'abord pourquoi trois ans ? Ce chiffre est absurde. Maintenant il y a déjà des hommes qui ne supportent pas ce travail et c'est souvent bien avant ce délai de trois ans qu'ils deviennent malades. Mais de toutes façons cet article n'aura aucun effet dans la réalité. Je pourrais te citer plusieurs cas qui se passent aujourd'hui. C'est simple, quand une ouvrière ou un ouvrier présente un certificat médical exigeant l'abandon du travail en équipes, la direction répond soit par la lettre de congé, soit propose un travail tellement inacceptable pour la personne qu'elle préfère retourner en équipes et elle finit souvent quand même par se faire licencier. Ça, ça ne changera pas avec cet accord qui ne dit pas un mot sur le type de travail que l'on retrouverait le jour.

* Et les 30 heures pour l'équipe de nuit, qu'en penses-tu ?

— Il faudrait, d'abord nous garantir un salaire minimum ! A l'assemblée de la FTMH, ceux qui travaillent la nuit étaient contre l'accord. A cause de la suppression de la prime. Mais je crois aussi que les 30 heures, ils les utiliseront pour obtenir l'autorisation de faire travailler les femmes la nuit. Et ça, je suis contre.

Propos recueillis par
Marianne Ebel et
Henri Vuillimont



Interfoto

L'interview de Moshe Lewin — que nous publions ci-contre — précise les données du problème. Elle permet de saisir les profondes mutations économiques, sociales, culturelles de la société soviétique et de comprendre comment elles sont porteuses de la crise d'ampleur que connaît l'URSS. C'est pour répondre à cette crise — qui est loin d'avoir exprimé son potentiel — que la direction Gorbatchev se lance de façon désespérée dans une tentative de "réforme". Cet ajustement devrait permettre à la bureaucratie soviétique de ne point subir les heurs et malheurs de sa consœur de Pologne. Il devrait aussi rendre possible la canalisation, dans le sens d'une "renovation économique", de la poussée des intellectuels et du mécontentement qui se manifeste dans tous les pores de la société (depuis les ouvriers aux intellectuels et artistes). Mais le projet de Gorbatchev — comme nous l'avons déjà expliqué dans *La Brèche* No 363 du 10 mai 1986, "Gorbatchev : quelles réformes?" — se heurte à la résistance d'importantes couches de cette bureaucratie qui vit du dysfonctionnement de l'économie (ceux qui "surveillent ce qui ne marche pas").

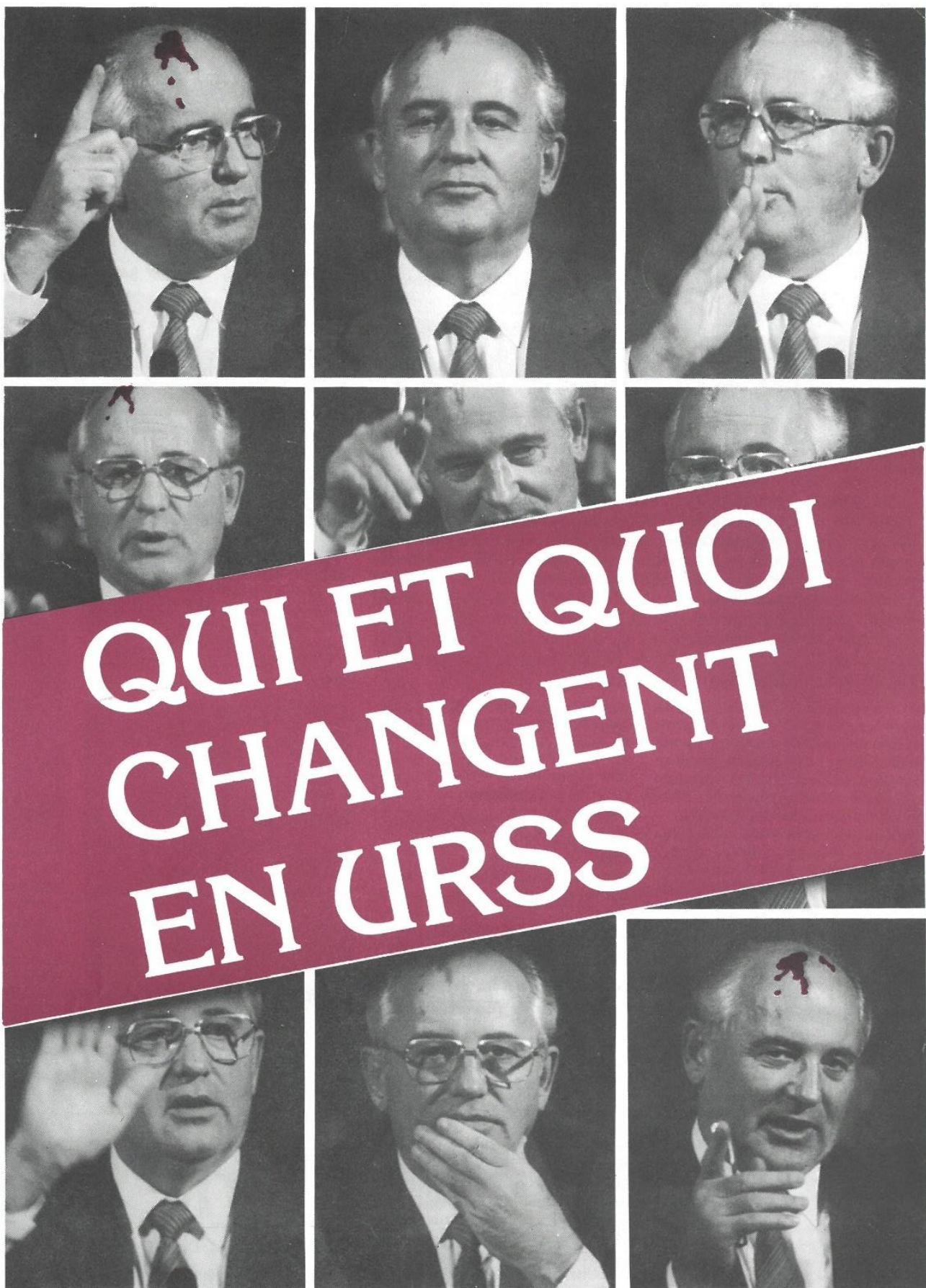
Mais, surtout, le secrétaire général du PCUS veut certes beaucoup de "réformes", sauf une : que les travailleurs/euses manuel(le)s et intellectuel(le)s puissent décider effectivement du sort du pays, donc enlèvent le monopole du pouvoir à la bureaucratie et liquident la séparation actuelle entre l'Etat et la société civile. Autrement dit, une société autogérée, comme le réclame Solidarność. Les preuves sont là :

- son soutien inconditionnel, apporté directement, à Jaruzelski;
- la nature des mesures économiques proposées qui ne partent point des besoins effectifs de la population et de la volonté de lui "permettre" l'accès à la gestion directe de la société, mais des "besoins de l'économie" contrôlée par les cercles au pouvoir. C'est un langage qui est le frère jumeau de celui de la bourgeoisie, ici, qui fait primer les prétendus besoins du marché (qui sont les siens) contre ceux des diverses couches salariées;

- les activités répressives de la police politique, comme le rappelle encore la répression contre Anatoli Martchenko (cf. 24 Heures, 10 novembre 1986); l'insistance à n'accepter que "les critiques honnêtes et ouvertes", selon la formule du numéro deux du parti, Ligatchev. Ce qui est un peu fort quand on sait que la corruption et le mensonge sont quasiment le mode de pensée et d'existence de cette bureaucratie, comme doit le reconnaître parfois Gorbatchev (pour se débarrasser de quelques dirigeants par trop ossifiés).

La confusion entretenue entre le niveau des changements sociaux intervenant en URSS et le sens de la politique de réforme de Gorbatchev est à l'origine de plus d'une illusion sur la signification effective de la politique des milieux dirigeants du Kremlin. Ces illusions, on les retrouve jusque dans les milieux sociaux-démocrates; surtout en RFA, où l'attraction pour la vente de produits industriels en URSS et dans les pays de l'Est explique plus d'une formule lénifiante sur la situation sociale et politique en URSS. Ce qui n'empêche pas nos bons "socialistes" de faire de plus en plus le silence sur l'urgence de la défense du Nicaragua contre l'agression américaine et de réclamer des sandinistes qu'ils respectent les "droits de l'homme" (alors qu'ils le font avec une clarté on ne peut plus exemplaire dans ce monde).

Pour le PSdT (Parti suisse du travail), Gorbatchev met — surtout en cette année anniversaire de la Hongrie de 1956! — un peu de baume sur le cœur! Ainsi le numéro spécial de la *Voix Ouvrière — Réalités* (No 44, 6-12 novembre 1986) écrit : "L'envergure des nouveaux objectifs dépasse tout ce que le peuple soviétique devait réaliser par



Le débat public sur le "changement en cours" en URSS traverse toute la presse et tous les cercles politiques, syndicaux ou académiques, à l'échelle internationale. Mais presque toujours la plus grande confusion existe sur quoi et qui changent.



Jour anniversaire de la Révolution d'Octobre à Moscou. Un vieux souvenir...

le passé. Ces objectifs sont cependant réels (sic!) et entièrement conformes à nos possibilités." Les rédacteurs de la *VO — Réalités* ne se rappellent peut-être plus que le "peuple soviétique", selon les formules les plus officielles du Parti communiste en 1961, devrait déjà avoir atteint, au début des années 1980, le communisme et avoir dépassé les Etats-Unis. C'est ce que la *Voix Ouvrière* nous disait alors.

On se demande pourquoi ces objectifs n'ont pas été atteints et quels efforts (et pour qui?) le "peuple soviétique" devra faire. Peut-être que les accords récents signés avec Mac Donald et Pepsi Cola (pour des magasins de pizzas) représentent un aspect de la stratégie de dépassement des Etats-Unis? Ou bien, encore, les *joint ventures* (entreprises conjointes) avec Occidental Petroleum et le super-trust américain, Montsanto, sont-elles un moyen d'arriver plus vite au communisme¹. Qui sait? Ce qui est certain, c'est que le projet d'une société autogérée est bien loin de tout cela. Ce qui est aussi certain, c'est que le niveau de développement social et culturel en URSS fera que le problème du droit des diverses couches travailleuses de la société à décider de leur avenir sera posé — sous des formes d'abord indirectes, puis directes — demain. Alors, on verra ce que diront nos admirateurs de Gorbatchev.

A. Udry

1. *The Economist*, 8 novembre 1986 et *International Herald Tribune*, 25-26 octobre 1986.

Véronique Garros : Si l'on veut tenter de comprendre les changements en cours actuellement en Union soviétique, comment apprécier la "rupture de génération" (dont on parle tant mais que l'on n'analyse guère) représentée par la disparition des *praktiki* et l'apparition de dirigeants qui ne sont pas passés par "l'école" de la collectivisation, de la Grande Guerre patriotique, etc. ?

Moshe Lewin : Le plus important, selon moi, est d'évoquer le changement de la structure sociale — mais j'y reviendrai. Je pense que cette question d'âge doit être relativisée : on peut avoir un changement de génération sans changement de politique et cela a été le cas pendant un temps : on voyait des sexagénaires remplacer des octogénaires, et ceux-ci n'ont en rien été des novateurs. Et pourquoi *a priori* des types de cinquante ans seraient-ils censés représenter un progrès ? Pour l'instant aucune étude, aucune enquête n'a établi une relation directe entre l'âge et la volonté de changer... La bataille ne sera pas nécessairement une bataille des plus jeunes contre les plus vieux. Souvenez-vous, au milieu des années soixante il y avait par exemple au Comité central des débats extrêmement importants liés à la déstalinisation, au problème des camps, des réhabilitations, eh bien, ce n'était pas jeunes contre vieux, mais plutôt vieux contre vieux.

L'essentiel est là : nous avons aujourd'hui un changement de génération au pouvoir au moment-même où s'exprime et se révèle un changement très profond de la structure sociale soviétique — le troisième ou le quatrième de son histoire.

Cette nouvelle étape se caractérise par l'apparition (au cours des trente dernières années) d'une société urbaine toute fraîche, qui n'est d'ailleurs pas encore stabilisée. Il s'agit là d'un changement en profondeur, de paramètres sociaux radicalement nouveaux : la société est devenue si diversifiée, si complexe que le discours politique ne peut plus être le même, les intérêts en question, les attentes de la population et sa capacité à les exprimer sont autres — tout cela, c'est une nouvelle musique pour le régime. Cela veut dire que ce que ces hommes dirigent, ce qu'ils doivent diriger n'est plus le même objet. Alors vieux ou non, cela n'a aucune importance : ou bien ils s'adaptent au fait qu'ils ne manient plus une société de paysans, telle qu'elle était avant 1939, ou bien ils doivent partir (ou tout simplement se faire moquer d'eux).

Le problème est là et ils le reconnaissent : ils sont aujourd'hui confrontés à une société qui, trop souvent, ne répond plus ; la productivité du système idéologique, politique, économique et scientifique est en panne. Mais il s'agit d'une panne, non pas d'un gouffre dont on ne pourrait plus sortir. Une panne due au fait que tout a changé sous les pieds de ce parti qui, il y a peu encore, faisait autre chose...

Aujourd'hui, c'est clair — et ils le savent là-bas — il faut aller loin, c'est-à-dire qu'il faut changer de modèle. (...) Si l'on fait un parallèle avec la période des années soixante à laquelle j'ai consacré un livre¹, il y a une chose dont je suis sûr : on n'arrêtera pas le train des changements. Le pouvoir de le faire n'existe plus.

RIEN SUR LA CLASSE OUVRIÈRE

Car, et il est essentiel de le comprendre et de le souligner, tout a changé, tout change *de facto*, indépendamment des institutions politiques. Regardez les institutions économiques et ce que l'on appelle l'économie "grise" : l'activité *de facto*, par exemple le pouvoir des directeurs de constituer des réserves illicites, de détourner, de "cacher" les ressources (non pas pour voler mais pour faire mieux) montre que déjà le fonctionnement est différent, que "la vie" a déjà donné des réponses à quantité de problèmes. Et il faudrait chercher à voir ce qui se passe, ce qui se fait réellement dans bien des domaines. L'apparition de toutes sortes de comités qui s'occupent des problèmes de pollution, de réaménagement des villes, etc., n'est sans doute qu'un exemple parmi cent, d'initiatives qui se développent tous azimuts parmi les intellectuels. Par contre, on ignore tout, ou presque, de la classe ouvrière, cette masse de près de 80 millions de personnes : dans quelle mesure on y trouve de l'informel, du politique, de quoi est faite la culture des jeunes, quel type de patriotisme s'y développe, etc. Pas un livre, pas un article à ce sujet en Occident. Nous parlons toujours des intellectuels, des officiels... cela ne suffit pas.

Un système assoupli, démocratisé, où beaucoup plus de gens aient le sentiment d'avoir droit au chapitre apparaît comme indispensable aujourd'hui, de même que la possibilité d'avoir un vaste débat national sur les grands problèmes politiques. Mais là encore, cela est déjà presque un fait, et pas seulement de façon souterraine... De toute façon, que cela soit publié ou non, le débat a déjà lieu ; c'est déjà comme ça dans la vie, et demain, peut-être, ce sera un fait dans la vie politique. C'est ce que j'entendais en développant cette idée des *undercurrents* qui allaient remonter : un *undercurrent*, s'il est puissant, finit par être reconnu. Tel est le cas, par exemple, des différentes formes de nationalisme, qui ont déjà pénétré le Parti, qui le travaillent et que l'on est en droit dès lors de qualifier d'idéologies. Sans doute coexiste-t-il quatre, cinq courants de pensée... rien que dans le Parti. Dans la société, il y a de tout... Tout cela est donc déjà en marche et on ne pourra pas l'arrêter. La décennie à venir va être très intéressante à observer. Inmanquablement ces changements *de facto* transformeront les institutions en profondeur. C'est pourquoi il ne faut pas exagérer le rôle de tel ou tel premier secrétaire...

Moshe Lewin, qui a donné cette interview à la *Quinzaine littéraire* (revue de M. Nadeau), a enseigné comme directeur d'études associé à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales (EHESS), et comme Research Professor à l'Université de Birmingham. Il est actuellement professeur d'histoire à l'Université de Pennsylvanie et anime un séminaire d'été à l'EHESS (Paris). Il est l'auteur de : *La paysannerie et le pouvoir soviétique, 1928-1930*, Mouton, Paris — La Haye, 1966 ; *Le dernier combat de Lénine*, Editions de Minuit, 1978 ; *The Making of the Soviet System*, à paraître aux Editions Gallimard, automne 1986.

Véronique Garros est ingénieur d'études à l'Institut du monde soviétique, de l'Europe centrale et orientale (IMSECO). Traductrice, co-directrice avec Marie-Hélène Mandrillon de *Transsibériennes* (Autrement, H.S., No 16, février 1986).

De façon générale, il y a une donnée relativement imprévisible et difficile à maîtriser, c'est celle du comportement social. (...)

LE COMPORTEMENT SOCIAL

(...) Bien sûr, si le comportement social était prévisible d'une manière mathématique, les réformes soviétiques seraient une chose simple ! Mais ils n'ont pas cette maîtrise et nous, nous n'avons pas non plus cette connaissance. De toute manière, comment peut-on inventer un nouveau modèle de fonctionnement d'une société ? Ce ne sont pas des choses qui se décident dans un bureau pour être ensuite mises en pratique ; jamais et nulle part cela ne s'est vu. (...) Non, cet avenir-là ne peut pas se prédire car il sera le résultat des initiatives, des événements, des spontanités et des politiques mises en œuvre, bref de tout ce qui constitue, précisément, un processus historique...



Marché kolkhozien à Kazan.

* Vos considérations sur l'apparition d'une société urbaine et du processus de différenciation sociale qui en découle vous mènent parfois à parler de l'URSS comme d'un "pays multi-idéologique", affirmation hérétique s'il en est... Mais, en dehors du Parti, quels sont, de façon plus large, c'est-à-dire dans la société, les canaux d'expression de ces idéologies ?

— Cela commence tout simplement par les échanges, les discussions... et lorsque vous vous rendez compte que ceux-ci font ressortir les mêmes préoccupations au niveau national — cela s'appelle un courant. Vous avez ensuite les différentes formes de *samizdat* — et je ne pense pas ici aux publications dissidentes mais tout simplement à cette masse d'articles, etc. qui circulent de façon informelle parmi les scientifiques par exemple. Il faut également mentionner le rôle, énorme on le sait, joué par les grands débats littéraires qui mettent à découvert quantité de différences et de divergences. Et, en effet, l'éventail est large.

Prenez par exemple les discussions concernant la technologie et la société : il y a là un débat presque à la vie à la mort entre modernistes et traditionalistes. Et on le retrouve dans les débats littéraires mais aussi dans la sociologie ou bien dans les *system-analysis* ou encore chez certains éléments spécialistes des relations internationales (*mejdunarodniki*). Ces choses sont là, donc, et elles sont imprimées. Il faut se donner la peine par exemple de lire la presse du Parti, de l'armée ou des *mejdunarodniki*... On y découvre quantité de divergences assez profondes. Dans un autre domaine ne connaissons-nous pas également l'existence d'un nombre incalculable de sectes religieuses ? Dans la société russe surtout, vivent presque tous les courants d'avant la Révolution auxquels se sont ajoutés de nouveaux facteurs, concernant notamment le rôle de la science et de la technologie.

* Sans doute y aurait-il nécessité à souligner la spécificité de ces canaux d'expression sans quoi il est difficile de remettre en cause cette conception dominante selon laquelle il n'y aurait, en URSS, ni opinion publique, ni société civile...

— Ecoutez, pour moi, les gens qui disent qu'il n'y a pas d'opinion publique en URSS vivent ailleurs tout simplement. Ceux qui travaillent réellement sur l'URSS savent qu'il y a des opinions publiques et qu'on ne peut pas l'étudier sans ça. Que celles-ci nous plaisent ou non, cela est un autre problème... Je connais ainsi des universitaires américains qui ont révisé de fond en comble leur attitude envers

l'Union soviétique quand ils ont découvert à quel point le conservatisme (qui leur rappelait le conservatisme américain, si familier) était enraciné dans les couches dirigeantes — des couches qui aiment l'ordre et détestent la pagaie, veulent des traités internationaux, apprécient (à l'Ouest) les conservateurs plutôt que les modernistes, n'aiment tout simplement pas la gauche. Et encore ne s'agit-il que d'une donnée particulière.

A propos de la classe ouvrière, je pense à une étude sur le contramaitre effectuée par Myriam Désert² : elle a su montrer tous les espoirs placés en lui par le pouvoir — il devait être l'"oreille" susceptible de recueillir les opinions et (ce qu'elle traduit par) états d'esprit (*nastroïenia*) des ouvriers. Ces *nastroïenia* ne sont-ils pas des opinions publiques ? Et le fait qu'il y ait des institutions chargées de les étudier et quantité d'enquêtes menées à ce propos ne prouve-t-il pas leur existence ? Toutes sortes d'opinions existent donc et ce qu'il faut souligner, c'est que le pouvoir essaie de les connaître et que, sans aucun doute, il les prend en considération...

* Mais ces *nastroïenia* dont vous parlez n'ont-ils pas plutôt statut d'opinion que d'opinion publique, c'est-à-dire d'opinion structurée ?

— Aujourd'hui il y a des opinions structurées de groupes sociaux et que le Parti reconnaît comme telles. Cela est particulièrement vrai des milieux universitaires et scientifiques auxquels se sont heurtés et se heurtent par exemple des secrétaires de raïkom ou d'obkom — il existe des livres entiers à ce sujet. Mais ne serait-ce qu'à l'intérieur des appareils, cela est déjà vrai : les permanents attachés au Comité central et au Politburo sont aussi des gens qui jugent, qui donnent des notes de performance. Et tôt ou tard, le dirigeant mal noté se retrouvera en perte de vitesse... Cela, n'est-ce pas aussi l'expression d'une opinion publique ?

En ce qui concerne les ouvriers, le problème est évidemment plus compliqué — peut-être, en apparence s'agit-il simplement d'opinions. Mais, malgré tout, quand on étudie les syndicats, on voit comment ceux-ci sont confrontés à des types de réaction récurrents, qu'ils ne peuvent pas toujours contrôler d'ailleurs. Par exemple, à chaque fois qu'on a voulu changer les normes, les syndicats se sont heurtés à des attitudes, généralisées, très structurées — donc à ce qui relève d'une opinion. Elle ne devient pas publique dans le sens où ces gens-là ne peuvent pas écrire dans la presse. Mais, selon moi, lorsque non seulement les syndicats mais aussi les chefs d'entreprises, les chefs du personnel sont confrontés de manière plus ou moins permanente (ou même prévisible) et surtout prennent en compte ces attitudes au point de méconnaître les ordres venant du Comité central (et cela, même au cours de la période stalinienne) et préfèrent être de mêche avec les ouvriers... on a ici l'expression d'une opinion publique. (...)



Il faut savoir observer et analyser ce que l'on voit : si l'on voit une crise, il faut savoir la définir, savoir s'il s'agit d'une grippe ou d'un cancer. Certains ne voient que des cancers, partout et tout le temps. Or l'URSS est une super-puissance et continue à l'être... Je constate que la pensée politique occidentale, sans cesse, s'est trompée : au sujet du potentiel, du comportement, de la capacité militaire de l'URSS. Que n'a-t-on pas entendu : et "les pieds d'argile", et "la grande crise définitive", et "l'Allemagne n'en fera qu'une bouchée", et puis la guerre froide censée la "contenir", et puis cette "catastrophe" qu'était censé représenter pour elle la perte de la Chine, etc. Et qu'a-t-on vu ? A chaque fois l'URSS est sortie de ces épreuves avec des muscles comme ça ! On ne regarde donc pas dans la direction où il faut regarder... C'est cette constatation précisément qui dicte mes propos et ma démarche — qu'on ne me reproche pas d'être un "compagnon de route" à la mode 1986. Tant qu'à être grandiloquent, je dirais qu'il est urgent, pour la santé du monde, d'ouvrir les yeux sur cette société — mais encore faudrait-il d'abord se décrire idéologiquement, ne pas tomber dans la contre-idéologie. A ce moment-là seulement, peut-être sera-t-il possible de parvenir à définir la nature de ce système... (...)

Propos recueillis par Maria Ferretti et Véronique Garros

1. *Political Undercurrents in Soviet Economic Debates*.
2. *Le contremaître soviétique sur le front du travail : aspects idéologiques, organisationnels et sociaux* — Thèse goutekal à la Sorbonne. A paraître à l'IMSECO.

Appel des POCH pour les élections lucernoises :

RÉSISTER ENSEMBLE

La section lucernoise des POCH (Organisations progressistes de Suisse), la deuxième en importance du point de vue électoral et du nombre des membres, a lancé, pour les élections cantonales d'avril 1987, un appel qui va au-delà du déjà vu : "Les élections 1987 ne doivent pas avoir lieu sous une étiquette exclusive de parti, mais dans le rassemblement le plus large possible de tous les intéressés à une politique verte." Cet appel électoral et une première assemblée publique, réunissant plus de 70 personnes d'origine politique diverse, entament une ouverture dont la signification devrait dépasser les élections.

On lit aussi dans cet appel : "Le contenu d'une politique verte et solidaire devra être élaboré en commun en dépassant les frontières de parti. Nous voulons transformer les capacités inutilisées et la volonté toujours vivace pour un changement politique en force politique, capable également d'être efficace au Parlement."

Une préhistoire à l'ouverture

Cette ouverture ne tombe pas du ciel. Dès le début des années quatre-vingt, la gauche s'est rendu compte du vent froid de la réaction et de la faiblesse des forces de résistance. Aussi le PSO participa-t-il avec les

POCH à l'initiative commune pour l'abaissement de l'âge de la retraite de même qu'à d'autres activités. POCH et PSO ont tenu ensemble des assemblées de section. Idem à l'occasion d'élections, puisque le PSO proposait aux POCH et à d'autres forces actives de présenter une liste commune aux élections nationales de 1983. A l'époque, malheureusement, les POCH ne réagirent pas.

Ceci ne les empêcha pas d'enregistrer une réussite électorale. Mais les problèmes n'ont pas disparu pour autant. Une partie des forces actives étaient absorbées par le travail parlementaire. L'orientation

vers des questions concernant l'environnement et surtout en direction d'un potentiel électoral vert fut payée par un adieu au marxisme et à des positions socialistes de fond. La cohésion interne des POCH en tant que parti commença à en souffrir. De nouvelles contradictions apparurent : activités parlementaires et construction d'un mouvement de résistance actif ; succès électoraux et contenu politique.

Pendant ce temps le "climat" politique continuait à s'alourdir. Le cartel syndical a refusé un apparentement pour les élections à venir en dépit de la force électorale considérable des POCH. De nouveaux groupements verts sont nés et interviennent sur l'environnement, mais ils se taisent sur les attaques bourgeoises dans le domaine social.

De grandes possibilités

Il serait faux cependant de voir dans cet appel des POCH une simple manœuvre. En réalité, il ouvre la porte sur d'importantes possibilités au développement desquelles le PSO veut participer. En premier lieu, cette ouverture per-

met une large discussion dépassant les limites de partis et de leurs expériences. Des membres de diverses organisations, des femmes et des hommes actifs/ves ensemble au SSP (Syndicat des services publics), à l'OFRA (Organisation pour la cause des femmes), au GSoA (Groupe pour une Suisse sans armée), etc. peuvent ainsi débattre en commun sur comment unir politiquement leurs efforts pour opposer une alternative à la politique de la droite et mener une activité unitaire. Pour tous et toutes, de nouveaux problèmes surgiront dans cette discussion auxquels nous ne pourrions trouver des réponses qu'ensemble. En outre, cela "déblaye le terrain" pour réunifier une série de questions présentées trop souvent de manière séparée, voire en opposition : la défense de revendications sociales et des principes écologiques, la politique féministe et la lutte anti-impérialiste.

Important début

La première assemblée a déjà montré comment continuer pratiquement. Le point de départ de la discussion était l'élaboration d'une



Action commune PSO/POCH à Lucerne contre l'Afrique du Sud.

plate-forme : comment être politiquement efficace et actif et favoriser l'élargissement des expériences de résistance. Sans vouloir imposer à d'autres nos programmes de partis, nous pourrions certainement discuter de thèmes marquants pour le proche avenir, tels que l'abaissement de l'âge de la retraite, la défense d'un véritable droit d'asile, la lutte contre la flexibilité du temps de travail (travail de nuit et du week-end), la mobilisation en faveur des droits des femmes. Même objectif de politique commune en matière de solidarité anti-impérialiste, d'antimilitarisme et d'écologie.

Réussir l'élaboration d'une telle plate-forme ne signifie pas seulement disposer d'un bon instrument pour une large participation électorale. Cela facilitera également des activités communes plus fréquentes dans une Suisse particulièrement marquée par l'inertie et la réaction bourgeoise.

Correspondant

Parrain de réfugiés dans le canton de Vaud :

Le Conseil d'Etat frappe

Le gouvernement vaudois a suspendu Gérard Forster, syndicaliste FOBB (bâtiment et bois) et président de l'Union syndicale vaudoise, de sa charge de membre de la Commission cantonale de recours en matière de police des étrangers. La raison ? Gérard Forster a parrainé, avec d'autres, des requérants d'asile menacés de renvoi. C'est la première sanction qui frappe un parrain. Cette décision est évidemment politique et vise à décourager tous ceux et toutes celles qui s'engagent sérieusement dans la défense du droit d'asile. Nous avons demandé à Gérard Forster ses réactions.

La Brèche : En quoi consistait l'action parrainage et quels étaient vos motivations ?

Gérard Forster : Il s'agissait de protéger neuf réfugié(e)s menacé(e)s d'expulsion. Ces gens ont été cachés (ils le sont toujours) et plusieurs personnalités, dont ma femme et moi-même, avons signé une déclaration de soutien. Nous l'avons fait parce que c'était une nécessité de soutenir ces requérants menacés dans leur intégrité s'ils sont renvoyés dans leur pays et pour que ça ait un impact précisément sur ceux qui voulaient les expulser.

* Le Conseil d'Etat vient de te sanctionner en te suspendant de la Commission de recours en matière de police des étrangers. Cette sanction est visiblement un essai "d'intimidation" adressé à tous ceux qui se battent pour la défense du droit d'asile. Quels sont tes commentaires ?

— Le Conseil d'Etat a choisi une cible facile, me semble-t-il. Je ne suis investi d'aucun mandat politique au niveau communal ou du canton ; je ne suis pas non plus un fonctionnaire de l'Etat puisque je travaille comme secrétaire de la sec-

tion FOBB de Lausanne et environs. C'était donc assez facile pour eux de me tomber dessus. D'autant plus qu'il leur fallait un exemple. On sait qu'il y a d'autres parrains. Je ne leur souhaite bien sûr pas la même chose, mais pourquoi moi et pas l'ensemble des parrains ? Nous sommes actuellement 130 parrains qui, pour la plupart, ont des mandats au niveau de l'Etat. Quant à moi, je n'entends pas en rester là et je vais me défendre jusqu'au bout. Je ne sais pas encore quelles seront les suites de ce conflit.

* Le Conseil d'Etat invoque un "non-respect" de la légalité. On sait pourtant que cette autorité ne respecte pas toujours sa propre légalité, surtout dans le domaine de l'asile.

— Il y a en effet deux poids, deux mesures. Je me souviens d'ailleurs des déclarations d'un ex-conseiller d'Etat, maintenant conseiller fédéral, Delamuraz, se vantant, lors d'une séance publique, d'être venu de Berne à 140 à l'heure (la limite était déjà à 120) ! Mais je peux citer d'autres exemples plus graves. Ainsi le problème des travailleurs clandestins qui rendent

d'énormes services économiques au canton. On sait que ces clandestins sont exploités d'une manière formidable par le patronat, mais le Conseil d'Etat ne bouge pas. Ou encore les frontaliers "réquisitionnés" par les offices de travail temporaire. Nous demandons que ces frontaliers soient directement engagés par les entreprises car sinon on ne peut éviter les magouilles. Or toutes ces magouilles sont admises par le canton. Et maintenant, parce que je prend une position humanitaire à l'égard de personnes menacées, le Conseil d'Etat décide de me sanctionner...

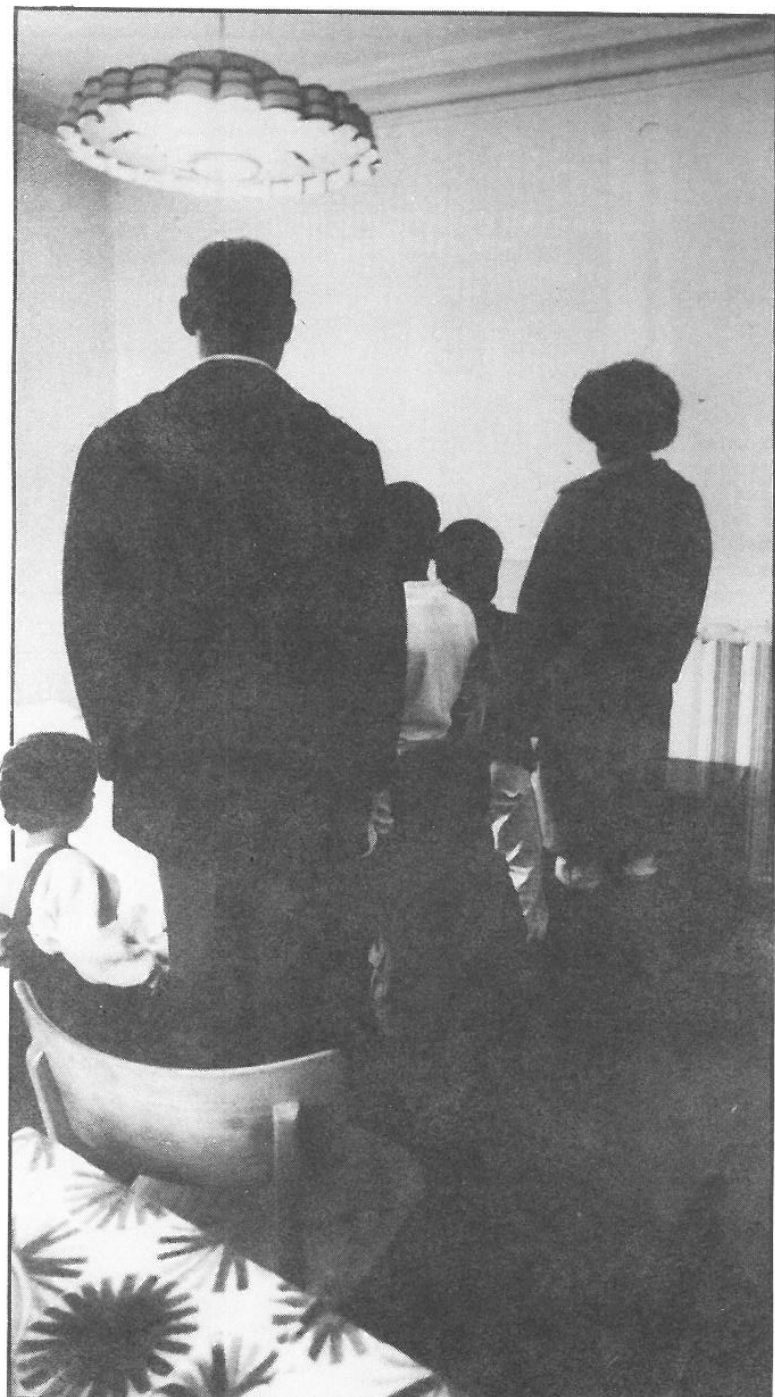
* Il faut préciser que cette décision intervient dans un climat de démolition du droit d'asile.

— Absolument.

* Que va-t-il se passer maintenant ?

— SOS Asile n'a pas encore pris une décision définitive. Pour ma part, j'ai pris contact avec un avocat pour voir quelles sont nos possibilités légales. N'oublions pas que je n'ai pas été assermenté et je ne crois pas que je doive penser comme l'Etat pour faire partie d'une commission cantonale. D'autant plus que j'y ai toujours fait le travail qu'on me demandait en me pliant aux décisions de la majorité. Lorsque mon opinion n'était pas retenue par cette commission qui compte trois membres quand elle siège, je n'ai jamais fait de scandale. Je n'entends du reste pas agir différemment si je réintègre cette commission, ce que j'espère.

Propos recueillis par
Pietro Boschetti



Interfoto

Budget militaire en France :

Qui s'en étonnera, le budget militaire est le premier poste en augmentation de la loi de finances 1987. Il s'accroît de 6,8 o/o par rapport à l'année dernière, un chiffre qui ne prend pas en compte les pensions militaires et les dizaines de milliards détournés pour des recherches militaires.

Plus encore que les années précédentes, ce budget fait la part belle aux armements nucléaires. 38 o/o de ses cent soixante-neuf milliards de francs français (42 milliards de francs suisses) sont ainsi consacrés à l'entretien et à l'équipement de la quincaillerie atomique. On mesure ici les conséquences d'un choix qui fait de la France le seul pays, avec les Etats-Unis et l'Union soviétique, à disposer d'une panoplie complète : force océanique, force aérienne stratégique, missiles du plateau d'Albion, régiments d'artillerie nucléaire tactique ou "préstratégique".

L'entretien et l'équipement de cet arsenal deviennent un véritable gouffre financier. Ce qui n'a rien d'étonnant, l'étude et la mise en place d'un système de missiles demandant au moins vingt ans pour se retrouver obsolète peu après sa mise en service. Dès lors, le coût de ces engins devient de plus en plus énorme, au fil des années.

L'impérialisme français aspirant à jouer un rôle actif sur la scène internationale, l'équipement de régiments en ma-

Chirac, tel un pharaon?

tériel "classique" devient également un souci permanent des gouvernants. Pour la première fois cette année, les crédits d'équipement passent d'ailleurs devant les crédits de fonctionnement. Chirac s'inspire à cet égard d'Hernu (l'ex-ministre de la défense socialiste).

Autre volet du budget militaire, l'accroissement des moyens de la gendarmerie : renforcement de l'appareil répressif oblige, celle-ci se voit octroyer 1300 nouveaux postes, qu'accompagnent sept milliards de crédits (1,7 milliard de francs suisses) en véhicules et matériels de transmissions.

Enfin, le pouvoir ouvre un nouveau poste budgétaire, celui de l'espace. Après la création par François Mitterrand d'un commandement de l'espace, on engage maintenant les recherches et constructions dans ce domaine.

Un pareil budget et les premières discussions sur la loi de programmation militaire 1987-1992 règlent-ils pour autant les problèmes dans lesquels se débattent les gouvernements de la V^e République? C'est peu probable. Car développer une panoplie nucléaire complète, s'engager dans un programme d'armements spatiaux, entretenir des armements classiques ne pourront demeurer longtemps l'ambition de la troisième puissance militaire de la planète. A moins d'augmenter considérablement le budget militaire comme l'envisageait la plate-forme RPR-UDF, en le fixant à 4 o/o du PIB. On sait toutefois que Giraud lui-même a reculé cette perspective à la fin de la présente législature.

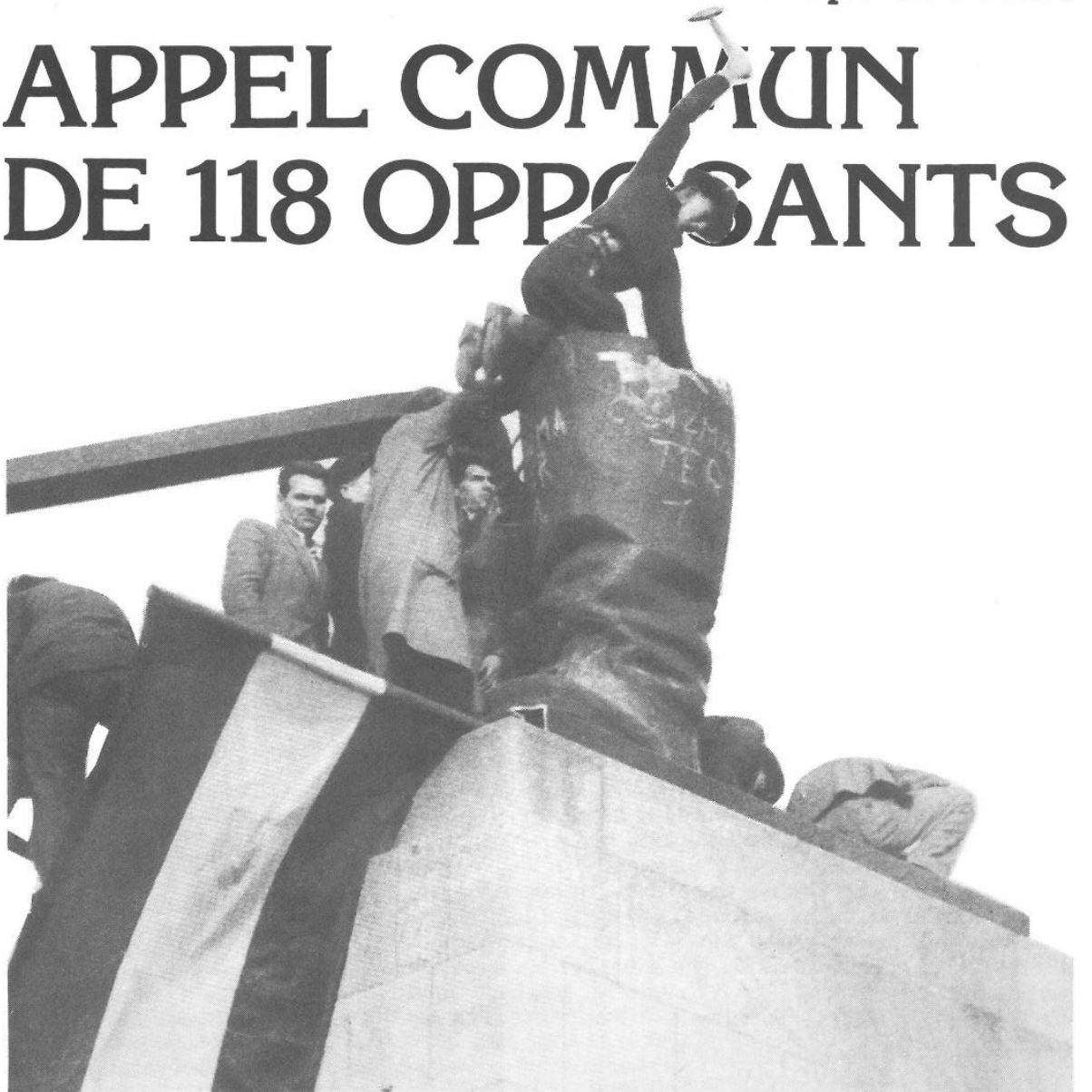
Dans ces conditions, la préparation de la loi de programmation militaire ne manquera pas de susciter de nombreuses polémiques sur les choix à long terme. Faut-il renforcer la dissuasion nucléaire comme le souhaite le chef de l'Etat, maintenir en état le potentiel afin de développer un système spatial, développer l'armement nucléaire tactique en le découplant du stratégique? Tous ces choix, qui ont des implications décisives pour les marchands de canons de l'Hexagone, s'inscrivent d'ores et déjà en toile de fond de l'actuel débat budgétaire.

Prise entre ses contraintes économiques et institutionnelles, la majorité va connaître les mêmes problèmes que l'administration américaine, dont le Sénat vient de diminuer le budget de guerre de près de 3 o/o. Des contradictions qui ne peuvent qu'être aggravées par le décalage croissant entre un potentiel industriel déclinant et une puissance militaire en expansion constante.

Bernard Clifden

Europe de l'Est :

APPEL COMMUN DE 118 OPPOSANTS



Budapest 1956 : destruction d'une statue de Staline.

La déclaration du 23 octobre que nous publions ci-dessous n'est pas le premier texte commun de militants antibureaucratiques des "pays de l'Est".

Durant ces dix dernières années, des prises de position regroupant des signataires de plusieurs pays ont été rendues publiques à de nombreuses reprises.

Elles concernaient notamment la défense de la Charte 77 et du VONS en Tchécoslovaquie, la solidarité avec le KOR et Solidarność en Pologne, le soutien de syndicalistes indépendants soviétiques aux luttes des travailleurs polonais.

L'importance de ce texte est ailleurs.

Parmi ses signataires se retrouvent des responsables de tous les mouvements qui ces vingt dernières années se sont heurtés à la bureaucratie dans chacun des quatre pays : la Hongrie, la Pologne, la RDA, la Tchécoslovaquie. "La tradition et les expériences de la révolution hongroise de 1956 restent notre héritage commun et notre inspiration", concluent-ils.

Ils témoignent ainsi qu'une mémoire et une pratique commune se constituent sous le couvercle stalinien. Il s'agit d'un phénomène essentiel pour l'avenir du mouvement ouvrier.

« Il y a trente ans, le 23 octobre 1956, des ouvriers, des étudiants et des soldats ont pris d'assaut l'immeuble de la radio à Budapest parce qu'ils en avaient assez des mensonges officiels et voulaient entendre la vérité et exprimer leurs exigences. Ils ont détruit la statue de Staline et la crédibilité d'un régime qui se qualifiait lui-même de dictature du prolétariat et de

République populaire. Leur combat montra clairement que ce que le peuple hongrois voulait vraiment était l'indépendance, la démocratie et la neutralité. Ils voulaient vivre en paix dans une société libre et honnête.

"La révolution hongroise de même que le soulèvement à Berlin-Est, le printemps de Prague et le mouvement social du syndicat libre

Solidarność en Pologne ont été réprimés, soit par une intervention soviétique, soit par une intervention des forces armées locales. Durant les trente dernières années, la vie est devenue plus facile pour beaucoup ; certains peuvent s'exprimer sans être jetés en prison. Mais les exigences essentielles des révolutionnaires n'ont pas été satisfaites.

"En ce jour d'anniversaire, nous appelons tous nos amis dans le monde à se joindre à nous pour commémorer la révolution de 1956 en Hongrie. Nous proclamons notre détermination commune à lutter pour la démocratie politique dans nos pays, pour leur indépendance, pour le pluralisme fondé sur les principes d'autogouvernement, de réunification pacifique de l'Europe divisée et son intégration démocratique, aussi bien que pour les droits de toutes les minorités nationales. Nous soulignons notre appui réciproque à toutes nos tentatives en cours pour une vie meilleure, libre et honnête dans nos pays et dans le monde entier. La tradition et les expériences de la révolution hongroise de 1956 restent notre héritage commun et notre inspiration. "Berlin, Budapest, Prague et Varsovie, le 23 octobre 1986. »

Les signataires

HONGRIE : Ivan Baba, Péter Bokros, Géza Buda, Sandor Csoori, Istvan Csurka, Gabor Demsky, Olga Dioszegi, Istvan Eörsi, György Gado, Arpad Göncz, Csaba Gönczöl, Béla Gonda, Judit Gyenes, Aliz Halda, Miklos Haraszti, Janos Kenedi, Zsolt Keszthelyi, Janos Kis, Karoly Kiszely, György Konrad, Ferenc Köszeg, György Krasso, Zsolt Krokavay, Gabriella Lengyel, Sandor Lezsak, Fruzsina Magyar, Imre Mécs, Miklos Mészöly, Tamas Mikes, Tamas Molnar, Andras Nagy, Janó Nagy, Tibor Pakh, Robert Palinkas, Gyula Perlaki, György Petri, Sandor Racz, Sandor Radnoti, Laszlo Rajh, Laszlo Rusai, Ottilia Solt, Miklos Sulyok, Jenő Széll, Sandor Szilagyi, Pal Szalai, Jozsef Talata, Gaspar Miklos

Tamas, Mihaly Vajda, Judit Vasarhelyi, Miklos Vasarhelyi.

TCHÉCOSLOVAQUIE : Rudolf Battek, Vaclav Benda, Jan Carnogursky, Jiri Dienstbier, Miklos Duray, Jiri Gruntorad, Jiri Hajek, Vaclav Havel, Ladislav Hejdanek, Eva Kanturkova, Jan Kozlik, Miroslav Kusy, Ivan Lamper, Ladislav Lis, Vaclav Maly, Anna Marvanova, Martin Palous, Jiri Rumi, Jaroslav Sabata, Anna Sabatova, Libuse Silhanova, Milan Simecka, Frantisek Starek, Petr Uhl.

POLOGNE : Konrad Bielinski, Marian Brandys, Jacek Czaputowicz, Marek Edelman, Jacek Fedorowicz, Jan Andrzej Gorny, Janusz Grzelak, Zbigniew Janas, Jan Kielanowski, Wiktor

Kulerski, W. Kunicki-Goldfinger, Zofia Kuratowska, Jacek Kuron, Jan Jozef Lipski, Jan Litynski, Barbara Malak, Wojciech Maziariski, Adam Michnik, Leszek Moczulski, Piotr Niemczyk, Zofia Romaszewska, Zbigniew Romaszewski, Krystyna Starczewska, Stefan Starczewski, Aniela Steinsbergowa, Klemens Szaniawski, Jacek Szymanderski, Henryk Wujec.

RDA : Martin Böttger, Bärbel Bohley, Reiner Dietrich, Werner Fischer, Peter Grimm, Monika Haeger, Ralf Hirsch, Herbert Misslitz, Lutz Nagorski, Gerd Poppe, Ulrike Poppe, Wolfgang Rüdtenklau, Sinico Schönfeld, Regina Templin, Wolfgang Templin, Mario Wetzky.

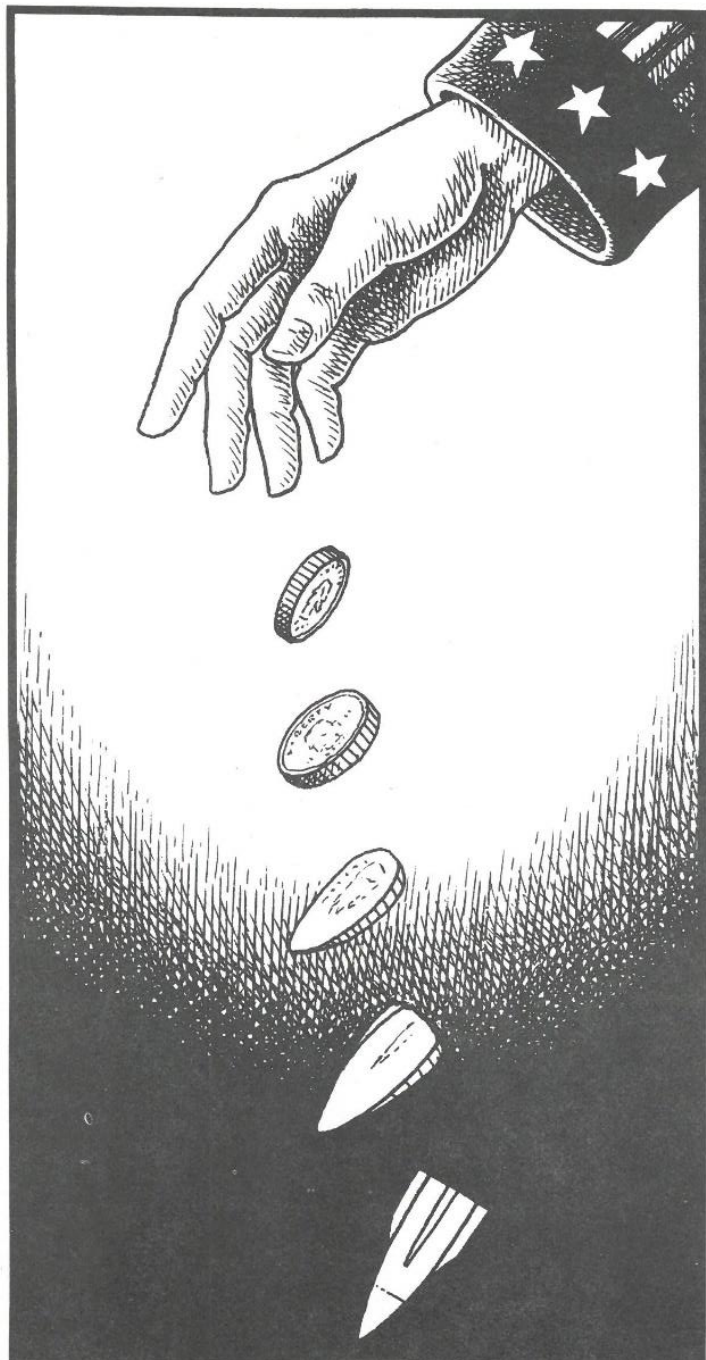
L'affaire Hasenfus :

BAS LES MASQUES!

Au printemps 1984, la participation de la CIA au minage des ports nicaraguayens, soudainement dénoncée au public, conduit au premier scandale politique d'envergure entachant l'appui de l'administration Reagan à la contra : toute aide aux contras de la part du gouvernement américain sera officiellement interdite. Reagan devra mener une dure bataille face au Congrès pour obtenir, en 1985, une aide dite "humanitaire" de 27 millions, puis, en 1986, 100 millions de dollars pour les contras, dont 70 attribués officiellement à des buts militaires. Le 5 octobre dernier, l'armée sandiniste abattait un avion américain en train de ravitailler en armes les contras infiltrés dans le sud du pays. Elle capturait également le seul survivant, le citoyen américain William Hasenfus. Les déclarations de ce dernier, les documents retrouvés à bord de l'avion abattu ainsi que les enquêtes des journalistes américains dévoilent alors le formidable réseau d'aide militaire aux contras que l'administration Reagan a développé, plus ou moins en sous-main, pendant la période où cette aide militaire était proscrite. Mais ce deuxième scandale n'aura pas les répercussions des révélations sur le minage des ports nicaraguayens en 1984 : durant la deuxième moitié d'octobre, le Congrès approuve définitivement l'aide aux contras.

Immédiatement après la capture de Hasenfus par l'armée sandiniste, les révélations se multiplièrent, dévoilant peu à peu l'extraordinaire

toile d'araignée tissée par les USA pour venir en aide aux contras. Voici, en résumé, l'essentiel des informations.



19 avions pour la contra

Le vol auquel participait le 5 octobre 1986 Hasenfus s'est très rapidement révélé être tout sauf une opération privée, isolée, montée par quelques aventuriers désireux d'en découdre avec l'hydre du communisme international... Le C-123 abattu faisait partie d'une flottille de 19 appareils similaires, destinés à assurer le ravitaillement des contras. Cinq d'entre eux étaient basés à l'aéroport d'Ilopango, la principale base aérienne de l'armée salvadorienne, où règnent en maîtres les conseillers américains. Les quatorze autres avaient leur port d'attache à Aguacate, au Honduras. Cet aéroport a été construit en 1984 lors de manœuvres américaines. A cette époque, les officiels américains ne cessaient de démentir la rumeur qui affirmait que cet aéroport pourrait être utilisé par la contra... Toujours selon Hasenfus, ces avions faisaient également des escales au Costa Rica sur l'aéroport "secret" dont la construction à la frontière nicaraguayenne (avec l'aide de conseillers américains) a été dévoilée fin septembre.

La bande à Abrams

L'opération était d'ampleur ; et elle était suivie et organisée, au moins en sous-main, par des responsables de très haut niveau de l'administration Reagan.

Au Salvador, le coordinateur en était un certain Max Gomez, alias Felix Rodriguez. Cet homme avait non seulement ses entrées auprès de l'ambassadeur américain au Salvador qui l'invitait à dîner, mais aussi chez le vice-président Bush, qu'il rencontra deux fois.

En fait, comme on peut le lire dans le *International Herald Tribune* (IHT) du 13 octobre, "les révélations (...) illustrent la manière dont un groupe de responsables de la Maison Blanche et de l'administration ont tissé durant les deux dernières années un réseau d'aide militaire privée et d'assistance financière qui passait à côté des restrictions légales imposées par le Congrès en 1984, et maintenant ainsi les contras en état de combattre, alors que pendant ce temps le président Reagan faisait campagne pour une relance de l'aide directe." Les officiels à la tête de cette opération de toute première envergure étaient le lieutenant-colonel Olivier L. North¹, vice-directeur pour les affaires politico-militaires au Conseil national de sécurité ; William Casey, directeur de la CIA et Elliot Abrams, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines.

Ces faits dévoilent tout d'abord ce qui s'est caché derrière "l'aide privée" aux contras. Ils montrent que derrière les paravents des institutions privées, comme celle du général en retraite Singlaub, le gouvernement américain n'a cessé de tirer les ficelles, de financer et d'organiser l'aide aux contras dans le plus parfait mépris des décisions



Hasenfus à son procès.

prises par le Congrès en 1984 et 1985. Très instructive à cet égard est la manière dont les cinq avions basés à Ilopango ont été financés. Il semble en effet que ce soit l'Arabie séoudite qui les ait payés, en échange de l'achat qu'elle a pu réaliser au début des années quatre-vingt d'avions américains sophistiqués : des AWACS.

Le "patriote" assassin du Che

Les informations fournies font aussi un sort, qui ne surprendra pas, à la prétendue aide humanitaire votée en 1985. En réalité, les réseaux d'acheminement de l'aide humanitaire ont été utilisés, simultanément ou ultérieurement, pour la livraison de cargaisons d'armes. Ainsi on a retrouvé dans une serviette à bord du C-123 de Hasenfus une carte de visite de P.J. Buechler, de l'office du Département d'Etat, qui administre l'aide "humanitaire..."

Remarquons encore le "profil" du personnel impliqué dans ces opérations. Hasenfus travaillait pour la CIA dans les années soixante en Indochine. Idem pour celui qui l'a recruté en juin de cette année, le pilote Cooper. Max Gomez a un pedigree encore plus chargé. En 1961, il a participé à l'attaque de la Baie des Cochons, à Cuba. Il se vante également d'avoir interrogé le Che peu avant sa mort, en 1967. Puis il est allé au Vietnam, toujours pour le compte de la CIA. N'oublions pas d'ailleurs que celui qui traite publiquement Gomez de "patriote", le vice-président Bush, était directeur de la CIA en 1976 et 1977. Même les avions sont marqués : le C-123 de Hasenfus appartenait à la Southern Air Transport de Miami, officiellement propriété de la CIA jusqu'en 1973. La CIA bien sûr dément toute implication dans cette affaire...

L'escalade américaine

L'affaire Hasenfus jette une lumière sans précédent sur l'ampleur de l'aide américaine aux contras et sur ses mécanismes. Les Etats-Unis ont fait de tous les pays qui entourent le Nicaragua des bases qu'ils utilisent selon leur bon gré dans le cadre de leur politique régionale pour étrangler le Nicaragua. Les révélations de Hasenfus montrent que ce n'est que grâce à l'aide US que les contras survivent. Elles révèlent aussi la manière dont le président Reagan respecte les décisions du parlement de son propre pays à propos de l'Amérique centrale. Tout cela est très important, et doit être utilisé à large échelle pour combattre la politique d'agression américaine et pour soutenir la révolution nicaraguayenne.

Le déroulement de cette affaire rappelle durement que le but ultime de l'administration Reagan dans la région est le renversement des san-

dinistes, comme cela a été publiquement reconnu en août de cette année. Or cette fin politique réclame des moyens. L'affaire Hasenfus en a dévoilé un certain nombre, qui seront d'ailleurs désormais utilisés et développés de manière totalement légale, avec l'acceptation des 100 millions. A noter, ironie de l'histoire, qu'avec la loi accompagnant les 100 millions, même le minage des ports sera autorisé...

Et l'escalade américaine se poursuit :

— Dans le cadre de l'utilisation de cette aide de 100 millions de dollars, les bérets verts et la CIA envisagent de former les officiers contras sur sol américain. Rappelons encore que les 100 millions seraient accompagnés d'une aide indirecte de la CIA de 300 millions de dollars (IHT, 26 juillet 1986).

— Pour la première fois, les USA offrent des chasseurs perfectionnés, des F-5E, au Honduras, qui deviendrait ainsi le seul pays de la région à être doté d'un tel armement. Lorsqu'en 1984, le Nicaragua avait envisagé d'acquiescer des MIG-21 (équivalents du F-5), les Etats-Unis avaient menacé de bombarder les aéroports nicaraguayens pour détruire ces avions...

— Le 4 novembre, on apprend que la 82^e division aéroportée, basée à Fort Bragg, et qui est la seule division américaine équipée pour envahir immédiatement un pays, vient de terminer ses manœuvres les plus intensives depuis 15 ans, manœuvres qui simulaient une intervention en Amérique centrale.

— Enfin, début novembre, la contra a subi une défaite qui, peut-être, peut nous instruire sur ce qu'elle prépare. Elle a en effet renoncé à la tactique de guérilla pour se lancer dans une guerre classique, visant à occuper et conserver un territoire, ce qui l'a perdue. Or un des buts de la contra n'est-il pas depuis longtemps d'occuper enfin une partie, même petite, du Nicaragua pour y annoncer la constitution d'un gouvernement provisoire, et acquiescer ainsi une certaine légitimité ?

Il ne faut donc se faire aucune illusion. Le but de la politique de l'administration Reagan en Amérique centrale (sur lequel elle dispose au Congrès d'un bien plus large appui qu'il y a deux ans) implique une escalade. L'affaire Hasenfus en a montré une partie des moyens, et nous a donné ainsi de nouvelles armes pour combattre cette politique. Mais pour l'instant l'escalade se poursuit selon sa logique propre.

Jean-François Marquis

1. Selon le IHT du 10 novembre 1986, le lieutenant-colonel North joua un rôle de premier plan dans l'organisation de l'invasion de Grenade en 1983 ; c'est également lui qui mit sur pied le minage des ports nicaraguayens au début 1984.

À VOIR...



photo Jean-Philippe Daulte

"Allô, Atlantide". Les Atlantes qui essaient de se sauver de l'Atlantide en train de mourir voient le cheval blanc de l'espoir. Y aura-t-il un cheval blanc pour le Collectif Théâtre Onze ?

Dans 24 Heures du 15 octobre 1986, nous apprenions que le Collectif Théâtre Onze était contraint de se taire, les autorités lui ayant refusé le crédit de fonctionnement (accordé depuis 1977 — la Ville soutenait le théâtre depuis 1970). Rappelons que la Ville de Lausanne a, cette année aussi, coupé les crédits à l'Atelier de Travail Théâtral (ATT), qui n'a pu organiser le deuxième festival international de théâtre contemporain à Lausanne.

La Brèche a rencontré Jacqueline Morlet, directrice du Collectif Théâtre Onze, qui lance un appel au public : "Pour finir, on fait un feu d'artifice." Nous vous invitons à aller le voir.

La Brèche : Peux-tu nous présenter le Collectif Théâtre Onze ?

Jacqueline Morlet : D'abord le Théâtre Onze et ensuite le Collectif Théâtre Onze. Le Théâtre Onze est né fin 1967, début 1968, d'une scission. Knapp dirigeait avec notre collaboration un atelier de recherche à Vidy. A l'époque, on est partis avec onze comédiens. Et l'on s'est retrouvés, Jacques Gardel, moi et un troisième acteur, seuls. On a recommencé

des ateliers de recherche, des stages. Et notre premier spectacle a été créé pendant la saison 1970/1971. C'était *Prométhée*. On collaborait avec Eugenio Barba et Grotowski.

Par la suite, on a eu plusieurs évolutions, plusieurs influences sont venues. J'ai notamment travaillé avec Bob Wilson, le Bread and Puppet Theatre. On a fait des créations plutôt que du théâtre de texte. Soit avec un groupe de neuf à dix personnes, soit de grands

événements. En été 1974, ce fut la création de notre premier grand événement, sous le pont Bessières à Lausanne. On a toujours essayé de trouver des lieux de théâtre qui n'étaient pas forcément des boîtes à l'italienne. Et c'est comme ça qu'on a travaillé sur un bateau de la CGN (*La Suisse*). On a utilisé une usine une autre fois, une piscine, des lieux extérieurs aussi, par exemple le parc de Sauvabelin pour *Une Nuit d'été*. On a créé des événements où le théâtre se fait dans des lieux d'architecture particuliers.

Notre identité, c'est aussi d'avoir invité, au travers des collaborations et des influences qu'on a eues, des acteurs, des danseurs assez remarquables, comme Sheryl Sutton, qui travaille avec Bob Wilson, comme Shiro Daimon, qui continue à donner des stages au Collectif Théâtre Onze. Grâce à François Fleury, on a amené à Lausanne

des spectacles de musique ethnographique, les derviches. Tous ces artistes remarquables n'auraient pas pu être programmés à Lausanne sans le Théâtre Onze ou le Collectif Théâtre Onze.

Une chose importante aussi : on était, au départ, de jeunes acteurs. Depuis une dizaine d'années, on travaille avec un mélange d'acteurs professionnels, de stagiaires, de musiciens, de danseurs. Les spectacles sont créés par des groupes multidisciplinaires. Et cela me semble essentiel pour la vie d'un théâtre.

*** Pourquoi un tel théâtre va-t-il disparaître ? Que s'est-il passé ?**

— Le Collectif va disparaître pour plusieurs raisons. La première est le fait que nous n'avons pas de subvention cette année pour les locaux. La Ville nous a retiré le crédit de fonctionnement qui était de 40 000 francs pour l'année. La deuxième raison est qu'on nous a refusé, au Fonds vaudois du théâtre, le projet que nous avions présenté : une adaptation de *A la recherche du temps perdu*, de Proust.

L'année dernière, le Théâtre a eu un échec avec une création en langue française d'une pièce sud-américaine, *Knepp*. Mais c'était le premier échec public depuis dix-sept ans.

La Loterie romande nous a fait un don et la Ville de Lausanne un don à la création. C'est pourquoi on a encore le dernier souffle pour la programmation actuelle. Mais je ne vois pas comment le Collectif Théâtre Onze pourrait survivre dans sa formule actuelle. Est-ce que va renaître une autre forme théâtrale dans ces locaux, ou musicale ? En tout cas, je pense que ces locaux sont voués à quelque chose de culturel et ça me ferait mal au cœur s'il en était autrement.

*** Si vous existiez, c'est qu'il y avait un besoin. Et tu as parlé tout à l'heure de votre originalité. Comment les autorités peuvent-elles supprimer les subventions, donc ce théâtre ? Peux-tu nous donner des précisions ?**

— A la suite du don de la Loterie romande (33 000 francs), la Ville de Lausanne nous a fait un don à la création (33 000 francs), mais qui ne correspond pas à la capacité de monter un spectacle. Quinze jours après ce don, la Ville en-

voyait une lettre disant qu'il ne se passait finalement plus grand-chose au Théâtre Onze, qu'on avait fait un échec la saison dernière et qu'elle considérait que le Collectif Théâtre Onze n'avait plus droit à son crédit de fonctionnement (40 000 francs l'an passé).

*** Puisque vous êtes hélas contraints d'arrêter, vous avez décidé de terminer en beauté. Peux-tu nous parler de votre programme de ce mois et de votre prochaine — et dernière ? — création ?**

— C'est un peu un jeu de mots, mais je dis que pour finir on fait un feu d'artifice, donc on a appelé les stars. Des acteurs, des danseurs, des musiciens, qui sont des collaborateurs pour nous, mais qui finalement, en dehors de Lausanne, sont des gens assez connus, en France et en Allemagne par exemple. (Cf. le programme dans le calendrier. Les spectacles passés ont été annoncés dans les deux précédentes "brèche", réd.)

Pour l'événement du Collectif Théâtre Onze (*Le temps perdu et retrouvé*), j'ai repris dans mon souvenir, dans ce que je peux maîtriser, des éléments et des mouvements forts qui ont pu exister dans les spectacles depuis dix-sept ans, qui seront présentés sur cinq soirs. Un soir on joue un spectacle et le lendemain, on vend les accessoires du spectacle qui aura été joué la veille. Chaque soir est différent, c'est une autre réminiscence. Pour *Didon et Enée*, par exemple, il y aura le lamento, la montée de la grande poupée en façade. Les réminiscences se feront aussi dans le théâtre même et chaque soir, lors de la vente aux enchères des objets de la création, le public pourra acheter une photo, une rose en cire, une sculpture, une maquette... Et il y aura de véritables madeleines de Proust en vente au bar et au foyer !

Ce sera un jeu de vendre le passé faute de faire *A la recherche du temps perdu*. Et, pourquoi pas, si ça marche, on va peut-être trouver les moyens de faire l'adaptation de Proust, qui nécessite beaucoup d'argent. Mais ça, c'est le futur. Le bilan est le 15 décembre...

*** Jacqueline Morlet, merci et au revoir, je l'espère, pour nous parler de cette adaptation de Proust.**

Propos recueillis par Lurette Romuald

Collectif Théâtre Onze (Lausanne) :

Le dernier coup de la Ville

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MÊMES !

LAUSANNE

Théâtre Onze, 11, rue des Deux-Marchés

Le Collectif Théâtre Onze présente :

ma 18, me 19 nov., 20h45 : *Shiro Daimon*, création solo. ve 21 nov., 20h45, sa 22, 18h : *Noemi Lapzeson*, danseuse et *Armand Deladoey*, comédien, "Lussa" Performance. Prix : Fr. 20.—, ét. Fr. 15.—. Service cult. Migros.

du ma 25 au sa 29 nov., 18h : *Le temps perdu et retrouvé* (Réminiscences, souvenirs et plaisir), par le Collectif Théâtre Onze, direction Jacqueline Morlet. Vente aux enchères — Monsieur Daniel Beney, commissaire-priseur (cf. article ci-dessus). 17h : ouverture et visite des lieux; 18h : vente; 19h : entracte. 19h30 : Réminiscences. Les réminiscences : ma 25 nov. : *Prométhée*, *Imagerie*, *Opérateur*, *En Instance* 36H, *Un Lentemain* 7x7H, *La Torture* (TV), *Les 11 ans de Sylvie* (Casino). me 26 : *Voyage sans retour*, *Voyages immobiles*, *The dying of the old cow* (G. Craig), *Une Nuit d'été*, *Feud'a Vinci*. je 27 :

L'Escalier, *Didon et Enée*. ve 28 : *Allô Atlantide*, *Ubu*. Sur la place de la Riponne, la statue UBU, de Yves Mariotti, pendant toute la semaine. Conditions de la vente aux enchères : paiement comptant — enlèvement immédiat.

sa 29 : *Le temps perdu et retrouvé*, prologue pour "A la recherche du temps perdu", de Marcel Proust. Final et nuit de musique. Loc. : Service culturel Migros, 12, passage Saint-François, Lausanne, (021) 20 26 35. Fr. 5.—.

BIENNE

Palais des Congrès

ma 18 nov. : *Antigone*, tragédie de Sophocle, version d'André Bonnard, par le Théâtre Populaire Romand (TPR). Rens., Loc. : (039) 23 05 66.

Théâtre de Poche

di 30 nov., 17h : l'Oreille-Art présente *Patricia Lai*. Rés. : Plexus, 40, rue Centrale, (032) 23 25 01.

FRIBOURG

Aula de l'Université

ma 25 nov. : *Antigone*, tragédie de Sophocle, par le Théâtre Populaire Romand. (039) 23 05 66.

LAUSANNE

Filmcooperative Zurich présente trois films à succès de la Suisse alémanique au cinéma BELLE-VAUX, du 6 au 20 nov. *Fetish & Dreams*, de Steff Gruber, à 17h et 21h, du 13 au 20 nov. : *Noe et le Cowboy*, de Felix Tissi, à 19h.

GENÈVE

Le Ciné-Club universitaire présente à l'Auditoire Piaget, Uni 11, 24, rue Général-Dufour, le lundi, à 19h et 21h, pendant le semestre d'automne 86, un cycle Rainer Werner FASSBINDER. lu 17 nov. : 19h, *Despair*; 21h, *Effi Briest*. lu 24 : 19h, *Bolwieser* (La femme du chef de gare); 21h, *Deutschland im Herbst* (L'Allemagne en automne). lu 1er déc. : 19h, *Le Mariage de Maria Braun*; 21h, *Lola, une femme allemande*.

A la TV, sur FR3, le jeudi, à 22h30, il y a une émission en plusieurs épisodes d'un ami, Dany Cohn-Bendit, *Nous l'avons tant aimée, la révolution*. Avec des documents et des interviews. De l'insolence et du lyrisme, ça ne fait pas de mal. Un peu d'humanité, quoi, dans ce monde qui en manque terriblement.



La catastrophe Sandoz à Bâle :

TCHERNOBÂLE

1246 tonnes de substances chimiques sont parties en fumée. Le menu ? 842 tonnes d'insecticides, 71 tonnes d'herbicides, 39 tonnes de fongicides, 4 tonnes de solvants et 12 tonnes de composés organiques liquides. Voilà ce qu'ont dégusté les Bâlois(e)s lors de l'incendie d'un entrepôt de l'entreprise Sandoz situé en périphérie de la ville. A cela s'ajoutent encore dix à trente tonnes de produits agrochimiques, dont 200 kg de mercure en solution, écoulés dans le Rhin avec l'eau des pompiers. Ce mercure, non biodégradable, passera dans la chaîne alimentaire, s'attendent les spécialistes de l'Office de la protection de l'environnement de Bâle-Campagne. La plupart des experts sont d'ailleurs formels : c'est une catastrophe écologique sans précédent pour le cours supérieur du Rhin ! L'Association des pêcheurs du Bade-Wurtemberg (Allemagne fédérale) redoute une destruction totale de la faune aquatique et de l'écosystème entre Bâle et Karlsruhe.

Or l'entrepôt détruit, construit en 1968, était à l'origine destiné à stocker des appareils techniques. Cette halle était démunie de tout système d'alerte automatique. On apprenait en outre qu'à 200 mètres de là Sandoz entreposait du phosphore, le fameux poison de la catastrophe de Bhopal en Inde. Et ce n'est pas tout. Hans Winkler, membre de la direction de Sandoz, reconnaissait dans un débat public qu'il y avait d'autres produits, encore plus dangereux, stockés à proximité du sinistre. Probablement du chlorure d'acide et du sodium, celui-ci formant avec l'eau un mélange explosif. C'est donc à une catastrophe majeure que la population bâloise a échappé.

Voici le témoignage de Hans-Peter Eggenberger qui raconte l'angoisse des premières heures et la réaction indignée des gens.

Samedi 1er novembre, à 5h du matin, j'ai eu peur. Ma mère m'a téléphoné. Elle a appris d'une voisine que quelque chose brûlait dans la chimie. La radio l'annonce aussi : il faut fermer les fenêtres et rester chez soi. Tout cela ne sert à rien, me suis-je dit, mais je n'ai rien trouvé de mieux à faire.

"La situation est normalisée"

Panique. Faut-il déclencher l'alarme en téléphonant aux connaissances ? nous téléphonons à nous en user les doigts. Beaucoup sont déjà réveillés, avertis par leurs amis et parents. C'est ainsi que fonctionne l'alarme. Les responsables de l'état-major de crise ne semblent pas vouloir déclencher une véritable alerte, pensons-nous. Colère ! Nous décidons d'organiser une manif sur la place du Marché à 17h. A cette heure l'alarme sera probablement passée.

Striebel (chef du DIP) à la radio : "La situation est normalisée. Cela pue encore un peu,

LE DEUXIÈME

Sandoz est le deuxième grand de la chimie après Ciba-Geigy et avant Hoffmann-La Roche. Avec ses 40 000 salarié(e)s à travers le monde, il a réalisé un chiffre d'affaires en 1985 de 8,5 milliards de francs, en progression de 14 o/o par rapport à l'année précédente. Le bénéfice du groupe (529 millions) a connu une hausse de 29 o/o.

mais c'est garanti sans danger. Les élèves doivent se rendre en classe à 09h30." Il aurait mieux fait de s'abstenir car alors personne ne sait si cette puanteur est dangereuse ou non.

Au matin, les gens vont au travail. Les trams et les trains refonctionnent. "Une ville retient son souffle", titre la Baslerzeitung. Radio et médias rassurent : tout cela n'était pas si grave, l'alarme n'était que préventive.

Durant la journée, les nouvelles pleuvent. Sandoz : les poissons du Rhin ne souffriront pas de la couleur rouge dans le fleuve. Les ombres meurent, par milliers. Sandoz : ce sont des poissons particulièrement délicats. Après les ombres, les anguilles crèvent aussi, ainsi que certains oiseaux et des canards. Sandoz : tout ce que nous avons dit, c'est que la couleur rouge dans le Rhin n'était pas toxique. Evidemment, l'eau des pompiers qui s'est écoulée dans le fleuve a amené avec elle d'autres substances...

Pilule calmante

17h sur la place du Marché : 3000 personnes sont là. Tous les partis de gauche, le Wyberrot (assemblée de féministes) et plusieurs groupes écologistes y participent. Il faut faire quelque chose, nous ne pouvons pas simplement attendre la prochaine catastrophe. Cette manif est un début. Lundi, les écoliers/ères continueront le mouvement. Le syndicat des enseignants réfléchit à une pétition. Une nuée de motions parlementaires sont prévues.

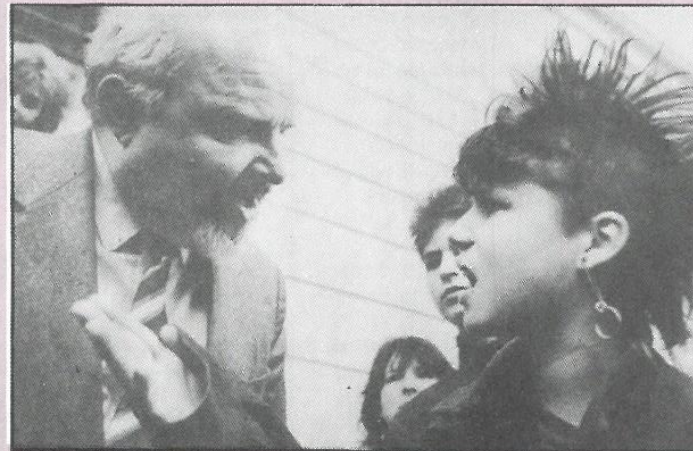
Le lendemain, dimanche, le PSO réclame la démission de Striebel. En forçant les élèves à se rendre en classe, il les a utilisés comme "pilule calmante" à l'é-

gard de la population. A ce moment-là, personne ne connaissait la composition des fumées. Idem pour Schnyder, le chef de la police, même pas capable de garantir le fonctionnement des sirènes en ville. Nous proposons une initiative aux autres partis et groupes pour obliger les industries chimiques à rendre publiques leurs études de risques. Mais le plus important : la création d'un réseau d'autodéfense capable de déclencher lui-même l'alerte et de collecter des informations sur les risques

de la chimie. Nous apprenons, par exemple, par un employé d'une entreprise de la branche que les nouveaux entrepôts ne sont pas moins dangereux que l'ancien modèle qui vient de brûler. En effet, les fûts sont entassés les uns sur les autres et alors que certains doivent être éteints par de l'eau, d'autres, s'ils rentrent en contact avec de l'eau, déclenchent des réactions chimiques plutôt inquiétantes. Comment éteindre une chose pareille ?

Hans-Peter Eggenberger

CHRONOLOGIE D'UNE RAGE



Une écolière de onze ans en train de dire son fait à Striebel.

A la suite de l'accident, un gros mouvement de protestation s'est développé qui témoigne de l'indignation de presque tout le monde devant l'irresponsabilité des multinationales de la chimie. En voici les étapes principales :

— Samedi 1er novembre : quelques heures après l'accident, 3000 personnes manifestent sur la place du Marché. Au cours de la manif, la JSR (Jeunesse socialiste révolutionnaire) regroupe les élèves et, reprenant une idée émise par un jeune sur les ondes de Radio Basilisk, propose une grève dans les écoles.

— Lundi 3 novembre : durant la pause de 10 heures, réunion dans les différentes écoles, marche vers le Département de l'instruction publique (DIP). 2000 élèves se rassemblent et demandent à Striebel (le chef du DIP) pourquoi il les a forcés à aller à l'école le samedi précédent malgré les fumées de Sandoz dont personne ne connaissait la toxicité. Il a quelque peine à s'expliquer.

— Entre temps : assemblée à l'université avec 200 étudiant(e)s. Ils décident d'aider à l'organisation de la prochaine manif appelée par les élèves et de contribuer à la mise sur pied d'une association d'autodéfense proposée par le PSO. Ils réclament également la démission de Striebel.

— Samedi 8 novembre : la place du Marché est trop petite. 10 000 personnes crient leur rage à Sandoz et à la désinformation des autorités. Une élève dirige le déroulement de la manif. Un écolier de onze ans s'exprime au nom de ses camarades.

— Dimanche 9 novembre : rencontre pour créer une Action d'autodéfense. Une organisation capable de déclarer elle-même l'alarme et d'entreprendre quelque chose contre les productions dangereuses. Ce sera comme un syndicat, mais en plus coloré ; comme un comité de citoyens, mais en plus large. Un appel public sera publié dans les journaux.